OVERSIZE
N
6850.4
V582

THE GETTY CENTER LIBRARY

GETTY CENTER LIBRARY MAIN
N 6850 .4 V582 OVE
C. 1 Jarry, Paul
Le Quartier du Palais-Royal : decoration
3 3125 00177 2546

LES VIEUX HOTELS
DE PARIS

Le Quartier du Palais-Royal

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

LES VIEUX HOTELS
DE PARIS

Le Quartier du Palais-Royal

DÉCORATIONS EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES

NOTICES HISTORIQUES ET DESCRIPTIVES

PAR

PAUL JARRY

Membre de la Commission du Vieux Paris.

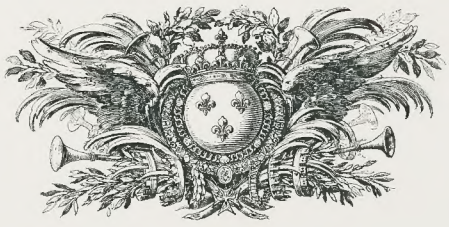

A Paris

Chez F. Contet, Éditeur d'Art, 9, Rue de Bagneux

1926

OVERSIZE
N
6850.4
V582

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LES VIEUX HOTELS DE PARIS

LE QUARTIER DU PALAIS-ROYAL

LE PALAIS-ROYAL

CONSEIL D'ÉTAT ET DIRECTION DES BEAUX-ARTS

Pl. 1 à 16.

Lorsque le Palais-Royal eut fait, après le 4 septembre, retour au domaine de l'État, il fut, dès l'année suivante (1871), affecté à divers services publics. La Cour des Comptes, dont les bâtiments du quai d'Orsay avaient été incendiés, fut installée provisoirement dans l'aile de Montpensier. Et comme, en France, le provisoire, quelquefois, ne dure pas toujours, elle a quitté, il y a peu d'années, le Palais-Royal pour la rue Cambon, laissant au Théâtre-Français d'importants locaux pour installer plus commodément son musée, et la bibliothèque théâtrale, si généreusement offerte par M. Rondel. Mais celle-ci vient d'être transférée à l'Arsenal pour céder la place à l'Institut de coopération intellectuelle.

A titre définitif, le Conseil d'État reçut les bâtiments principaux, sur la cour d'entrée, et la direction des Beaux-Arts, l'aile de Valois, en majeure partie. Ces deux services occupent encore aujourd'hui, les pièces qui leur furent affectées, et font l'objet de la présente étude. On n'attendra donc pas, ici, une histoire complète du Palais-Cardinal. Cette histoire a déjà été faite par plusieurs auteurs. Notre but est moins de répéter l'œuvre de nos devanciers, que de faire revivre, dans le cadre actuel, les personnages qui vécurent en ces lieux. Ces appartements sont riches de souvenirs, et s'ils présentent de remarquables spécimens décoratifs des époques successives où ils ont été disposés ou remaniés, ils conservent, mieux encore, dans leurs lambris, leurs panneaux ou leurs boiseries, la présence de ces hôtes, princes de sang royal ou impérial, suivant les fluctuations des événements politiques. Sur leurs glaces, comme sur un écran, passent et repassent ces silhouettes du passé, que l'existence administrative, à laquelle ces murs sont voués désormais, ne parviendra jamais à effacer.

Certes, les flammes incendiaires de la Commune n'épargnèrent pas plus le Palais-Royal que les autres monuments; les exigences d'installation des nouveaux services obligèrent à modifier les distributions intérieures. Mais une grande partie de l'œuvre des anciens architectes a été épargnée, et lorsque Prosper, puis Wilbrod Chabrol furent chargés de la remise en état et de l'appropriation des locaux, ils eurent assez de goût pour respecter, autant que possible, l'ouvrage de leurs prédécesseurs.

La place du Palais-Royal offre un aspect assez grandiose, et vue d'une fenêtre du ministère des Finances, au bout de ce grand espace libre, le palais lui-même, ses dépendances, ses jardins se profilent agréablement.

Pour dégager l'entrée de son palais et créer une place digne de lui, Richelieu, peu de temps avant sa mort, avait acheté l'hôtel Sillery, qui s'élevait à cet endroit[1]. Mais le projet ne fut exécuté que postérieurement, lorsque la régente Anne d'Autriche résolut d'abandonner le Louvre inachevé, où elle se déplaisait, pour habiter le Palais-Cardinal qui prit le nom de Palais-Royal.

La place était encore très irrégulière, et il appartenait à un autre

1. Lequel hôtel « j'ai acquis, disait Richelieu, dans son testament, pour au lieu d'icelui faire une place au devant du Palais-Cardinal ».

D'après l'estampe de Pérelle, vers 1640.

régent du royaume, Philippe, duc d'Orléans, de l'agrandir en 1719, en prenant possession du palais. C'est lui, également, qui fit construire, en face du Palais-Royal, le Château d'eau, élevé sur les dessins de Robert de Cotte, et aujourd'hui disparu.

Lorsque l'on compare sur les plans la silhouette du Palais-Cardinal et celle du palais actuel, on constate que les changements successifs opérés, soit par l'esprit de magnificence des princes, soit à la suite de sinistres, ont singulièrement changé l'aspect primitif. Le Palais-Royal est un monument bâtard, où l'on retrouve toutes les fantaisies de ceux qui se plurent à l'agrandir, non seulement pour le seul amour de l'art somptuaire, mais aussi on le verra, avec une

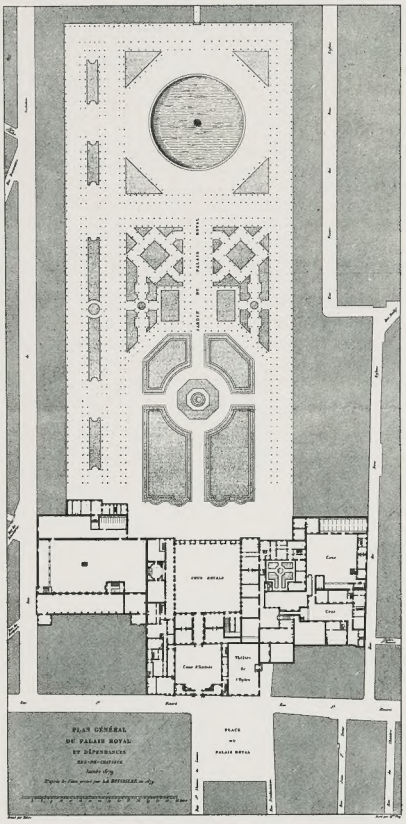

Année 1679

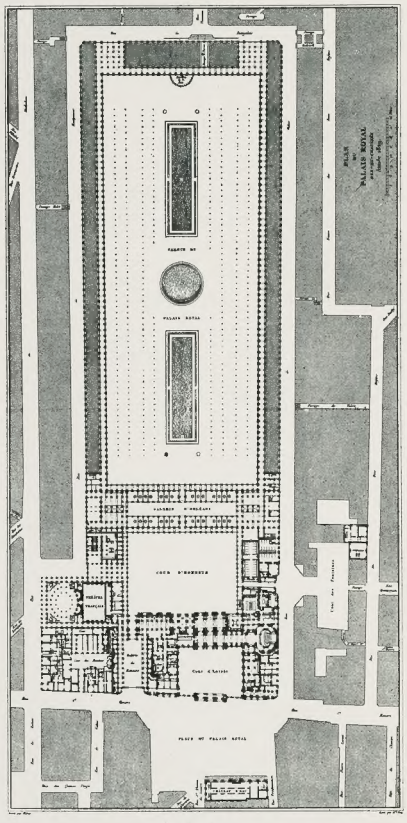

Année 1829

Plans du Palais-Royal
Extraits de l'ouvrage *Le Palais-Royal*, texte par VATOUT, planches par FONTAINE, Paris, 1830-1834.

arrière-pensée de lucre ; et Blondel, dans son *Architecture Française*, n'avait pas tort de craindre que cet édifice, malgré la capacité des architectes, ne puisse jamais former un bel ensemble. « Il y règne, ajoutait-il, un air de pesanteur dans les façades, et un défaut de symétrie dans les distributions, qui révolteront toujours les connaisseurs. »

Quand la salle de l'Opéra, qui avait été bâtie par Richelieu [1], brûla une première fois en 1763, une partie de l'aile droite du palais et du corps de bâtiment principal fut atteinte par la catastrophe. Tandis que la Ville de Paris, jouissant depuis 1749 du privilège des représentations, réédifiait la salle à ses frais, le duc d'Orléans, petit-fils du Régent, en profita pour reconstruire différemment les parties endommagées de sa résidence. Les deux ailes de l'ancienne cour, et le corps de logis principal bâti par Le Mercier, furent remplacés par trois nouveaux corps de bâtiments, ceux-là même qui subsistent de nos jours sans grande modification. Ils furent l'œuvre de l'architecte Moreau-Desproux, maître général des bâtiments de la Ville, et que l'échafaud révolutionnaire fera périr vingt ans plus tard. Les sculptures des frontons, des bas-reliefs, et des trophées d'armes furent confiés à Augustin Pajou. Incendiées à leur tour en 1871, l'aile droite de la cour d'entrée, dite aile de Valois, et la partie supérieure du corps de logis principal durent être reconstruites de 1872 à 1874, sous la direction de Prosper Chabrol, mais d'après les plans de Moreau-Desproux. Les sculptures du fronton central furent refaites par Hubert Lavigne, le trophée de droite par Adolphe Thabard, celui de gauche par Emile Knecht. Le fronton du pavillon de droite et de l'aile de Valois fut sculpté par Jules Franceschi, et les trophées de droite et de gauche par Thabard.

Malgré ces restaurations, et grâce au soin pris par Chabrol de respecter l'œuvre du passé, c'est donc l'ensemble des bâtiments conçus par Moreau-Desproux, qui, de la place, se présente encore aux regards.

1. Pour y faire jouer ses tragédies. Tout d'abord affectée aux représentations des Comédiens du Roi, cette salle avait été, après la mort de Molière, attribuée à Lully pour y installer l'Opéra. Elle se trouvait, comme la suivante, sur l'actuelle rue de Valois.

Au temps du Cardinal, les appartements, galerie, chapelle, se trouvaient dans l'aile gauche du palais. Le 7 octobre 1643, dit *la Gazette de France*, « le Roy, la Reyne, et Monsieur frère du Roy, allèrent loger au Palais, ci-devant Cardinal, ce jourd'huy par la demeure de leurs majestés, véritablement Royal. »

Richelieu, qui avait voulu pour ses souverains une résidence digne d'eux, où ils pussent venir habiter, avait fait installer les appartements qui leur étaient affectés, à la place d'honneur.

Celui du roi, écrit M. Victor Champier, dans le corps de logis central ayant vue sur le jardin, à côté de la galerie des Illustres ; celui de la reine, plus vaste, occupait la partie opposée du même bâtiment, et s'étendait dans l'aile droite de la seconde, jusqu'aux arcades à jour où commençait le parc. Les appartements comprenaient une infinité de pièces, plusieurs chambres et galeries, grands et petits cabinets, oratoires, chapelle, chambre de bain [1].

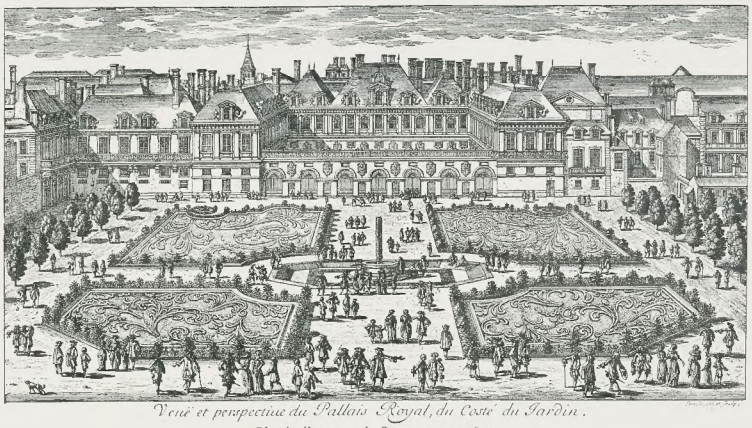

Veuë et perspective du Pallais Royal, du Coste du Jardin.

D'après l'estampe de PÉRELLE, vers 1640.

La Régente résolut d'agrandir les appartements commencés à son intention par le Cardinal. Elle chargea Simon Vouet d'en diriger la décoration, et Sauval ne ménage pas ses éloges à l'œuvre entreprise. Ces appartements occupaient un angle du corps central de bâtiment et s'étendaient le long de l'aile droite, derrière le théâtre. Anne d'Autriche les divisa en de multiples chambres, galeries et cabinets, notamment cette fameuse Chambre du Conseil qui vit se dérouler les principaux épisodes de la Fronde, tandis que Mazarin s'installait dans la partie gauche du même bâtiment.

Du côté de la rue Richelieu, Philippe de France, frère de Louis XIV, fera construire par Jules-Hardouin Mansart la galerie que décorera Coypel, et les appartements privés seront alors aménagés dans l'aile gauche de la cour royale, là où se trouvait la célèbre galerie des Hommes Illustres créée par le cardinal-ministre.

Auprès de la galerie de Mansart, le Régent charge Gilles-Marie Oppenord d'embellir le palais ; le grand salon qui servait d'entrée à la galerie prend le nom de Salon Oppenord. Toute cette partie disparut après le second incendie de la salle de l'Opéra en 1781 [2].

Avec Louis-Philippe d'Orléans, qui occupa le palais de 1752 à 1780, avec Moreau-Desproux, chargé en 1763 des travaux de réfection, tout change. Le duc fait procéder par Contant d'Ivry, son architecte, à la décoration intérieure des nouveaux bâtiments, du grand vestibule et de l'escalier d'honneur que l'on retrouve dans la partie affectée au Conseil d'État. Un pavillon s'élève en bordure, et, au premier étage, Contant aménage en 1765, la grande salle à manger, devenue la salle du Tribunal des Conflits, après avoir servi à la chambre des requêtes de la Cour de Cassation [1].

Le duc et la duchesse de Chartres avaient occupé primitivement les ailes latérales de la première cour. Devenu propriétaire du palais, cinq ans avant la mort de son père, Louis-Philippe-Joseph céda ses appartements à ses enfants, et vint s'établir dans l'aile droite de la cour d'honneur, c'est-à-dire dans l'aile de la direction des Beaux-Arts.

Après l'arrestation de Philippe-Égalité, le Palais ci-devant Royal fut séquestré, puis rattaché au domaine national, « abandonné, dit Wilbrod Chabrol, au caprice et à la cupidité des différents mandataires [2]. » De 1801 à 1804, le Tribunat s'y installa, puis la Bourse et le Tribunal de Commerce.

Lorsque Louis-Philippe, le futur roi-citoyen, alors duc d'Orléans, reprit en 1814 possession du palais dont, forçant la consigne, il baisa dévotement les marches, celui-ci était inhabitable, rempli de locataires et « dans un état de désordre, d'encombrement et de dégradation difficile à décrire. » On a, sur ce point, l'opinion de contemporains, et non des moindres : Vatout et Fontaine, qui publièrent en 1830, sous l'anonymat, une histoire du Palais-Royal. Mademoiselle, sœur du duc d'Orléans, fut logée dans l'aile droite de la première cour ; la duchesse et les princesses Louise et Marie (Mlle de Chartres et Mlle de Valois) dans le corps de logis qui prolongeait cette aile jusqu'au jardin. Le prince se réserva l'aile gauche. La duchesse d'Orléans était arrivée après un voyage pénible, qui avait fait craindre un accouchement avant terme ; le 25 octobre 1814, au Palais-Royal, naissait le duc de Nemours : « Je vous prie d'apprendre au Roi qu'il a un fidèle sujet de plus », dit simplement Marie-Amélie à M. de Blacas.

Mais l'évasion de l'île d'Elbe vint chasser le duc et sa famille.

Le 22 mai 1815, le duc de Gaëte informait Lucien Bonaparte qu'il avait, sur approbation de l'Empereur, fait lever les scellés existant encore au Palais-Royal, et mettait à sa disposition les meubles que renfermaient ces pièces, « ainsi qu'une partie des vins qui se trouvent dans les caves ». Le lendemain, 23 mai, Napoléon datait du palais de l'Elysée, le décret suivant :

1. V. Champier et R. Sandoz, *Le Palais-Royal d'après des documents inédits*, Soc. de propagation des livres d'art, 1900, 2 vol.

2. En effet, le duc de Chartres, qui, en dépit des décisions prises, espérait voir l'Opéra revenir en son domaine, fit construire une troisième salle de spectacles, non plus à droite, comme les deux précédentes (emplacement de la rue de Valois), mais à gauche, et dut pour cet aménagement modifier toute cette partie du Palais. Livrée au public le 15 mai 1790, sous le nom de Théâtre des Variétés, cette salle nouvelle, édifiée de 1786 à 1790 par l'architecte Louis, fut agrandie par Prosper Chabrol de 1860 à 1864, pour former le Théâtre-Français actuel, en même temps que Napoléon III ayant acheté les maisons qui encombraient cette partie du palais sur la rue Saint-Honoré, et les ayant fait abattre, ordonnait le tracé de la place qui a pris, depuis, le nom du théâtre.

1. De 1871 à 1875, après l'incendie du palais de Justice, la chambre civile fut installée aux Beaux-Arts, la chambre criminelle où se trouve la Section Finances du Conseil d'État, le vestiaire des avocats à la place du cabinet présidentiel d'un comité.

2. W. Chabrol, Notice sur *le Palais-Royal et le Théâtre-Français*, dans l'Inventaire général des richesses d'art de la France, Plon, 1880.

TITRE PREMIER

Art. 1er. — Le Palais-Royal est concédé au prince Lucien notre frère et à ses héritiers, à titre d'apanage de sa branche.

Art. 2e. — Le prince Lucien jouira des revenus et du domaine utile du Palais-Royal, depuis le 1er janvier de la présente année.

Il en supportera les dépenses depuis la même époque. Le tout, néanmoins, sans qu'il puisse y avoir lieu à aucune répétition pour les sommes que le Trésor de la maison du Roi ou du domaine extraordinaire auraient reçues ou payées jusqu'à ce jour sur l'année 1815.

Art. 3e. — Les recettes et les dépenses du Palais-Royal cesseront de faire partie du budget de notre domaine extraordinaire à dater du 1er janvier 1815, excepté pour les sommes réellement reçues ou payées jusqu'à aujourd'hui.

TITRE DEUXIÈME

Du Mobilier.

Art. 4e. — Il sera fait par l'administrateur général de notre mobilier et les officiers du prince Lucien un inventaire contradictoire du mobilier actuel du Palais-Royal.

Cet inventaire distinguera ce qui provient du mobilier de la Couronne et ce qui provient des achats faits par le duc d'Orléans.

Art. 5e. — Nous concédons dès à présent au prince Lucien tous les meubles provenant du duc d'Orléans.

Quant à ceux qui proviennent du mobilier de notre Couronne, nous nous réservons, avant d'en faire la concession, d'en approuver les états.

Art. 6e. — L'Intendant général de notre Couronne, ayant dans ses attributions notre domaine extraordinaire, est chargé de l'exécution du présent décret [1].

Lucien Bonaparte résida au palais, se contentant de jouir des embellissements antérieurs. La politique, qui a ses flux et ses reflux, enleva de nouveau les hôtes impériaux, pour y ramener les d'Orléans après les Cent-Jours.

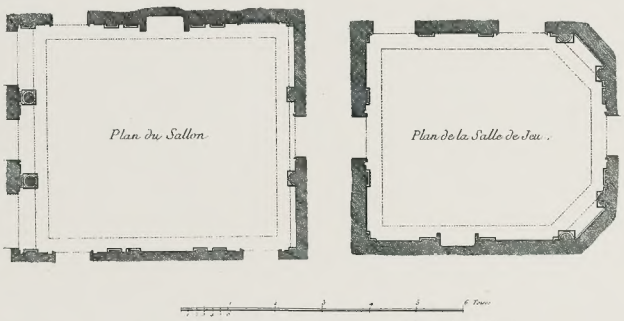

Plans du grand salon et de la salle de jeu, au 1er étage du Palais-Royal

Louis-Philippe resta ensuite au Palais-Royal jusqu'au 1er octobre 1831. Il avait renoncé à faire établir les appartements d'honneur sur l'emplacement des galeries de bois [2], par crainte d'assombrir la cour. « C'est à cette modification apportée par Fontaine dans les plans de Louis, écrit Wilbrod Chabrol, que l'on doit l'ensemble de ces grands appartements qui n'ont pas peu contribué à faire de cette résidence une habitation princière des plus commodes et des plus agréables. » Il y a là, sans doute, exagération de la part d'un homme rempli d'admiration pour le palais confié à ses soins. Si le jardin pouvait faire de ce séjour un lieu plaisant, les appartements — du moins par ce que l'on peut en juger aujourd'hui — ne devaient pas être des plus pratiques.

Grâce à Louis-Philippe, le Palais-Royal retrouve un peu de ses splendeurs passées. Ce sont des concerts où se fait applaudir la Malibran ; des bals, des têtes dont le Journal de Cuvillier-Fleury a gardé l'écho. D'autres jours, comme un simple bourgeois, le duc se promène avec ses fils dans la galerie. A la saint Sylvestre, un dîner réunissant de nombreux convives, accompagne une distribution de cadeaux. Le 31 mai 1830, les salons s'emplissent d'une foule chamarrée. Le prince donne une splendide réception en l'honneur du roi et de la reine de Naples. Des guirlandes de lampions s'accrochent aux arbres du jardin ; les curieux s'agitent, et bientôt, brisant les chaises, les brûlant en guise de feu de joie, foulent les fleurs des parterres, si bien que le duc d'Orléans dut sévir. On dansa jusqu'à une heure ; puis on soupa. Tout le monde prit place, jusqu'aux ouvriers et aux valets de chambre. Le duc soignait sa popularité.

A la veille de quitter le Palais-Royal pour les Tuileries, — le duc d'Orléans était devenu roi de France — l'appartement de la duchesse s'étendait depuis le grand escalier jusqu'au bout de l'aile du jardin, sur la rue de Valois. L'appartement du duc, avec les salons de réception, les galeries de tableaux et la chapelle, occupaient le corps de logis principal. Les jeunes princes habitaient l'étage supérieur, au-dessus des appartements de représentation, sur la grande cour, et les princesses, au-dessus de l'appartement de leur mère, dans l'aile dite de Valois.

Sous le règne du roi-citoyen, le Palais-Royal ne subit aucune transformation. De 1850 à 1852, sous le prétexte d'expositions de peinture, on éleva, dans la cour d'honneur de hideuses baraques. Déjà se faisait sentir le vandalisme qui, de nos jours, abîmera par des constructions parasites, soi-disant éphémères mais renaissant toujours de leurs cendres, l'esplanade des Invalides et le Cours-la-Reine. Au Palais-Royal, ces baraques ont été remplacées par le toit vitré de vastes caveaux, convertis d'abord en usine d'électricité, puis affectés aux archives de la Cour des Comptes. Cette construction en profondeur a, tout au moins, le mérite d'émerger seulement à fleur de terre, dans un cadre d'arbustes.

En 1852, Napoléon III avait accordé à son oncle, le vieux roi Jérôme, les appartements compris, à la fois, dans les parties attribuées postérieurement au Conseil d'État et à la direction des Beaux-Arts. La grande salle à manger avait été restaurée. C'est, aujourd'hui, le Tribunal des Conflits. On peut voir aux angles de la corniche, dans celui des salons donnant sur la cour d'honneur et affecté à la section des Finances, le bâton de maréchal ajouté lors de la prise de possession des appartements par l'ancien roi de Westphalie, titulaire de ce grade. Jérôme mourut au château de Villegeais, le 24 juin 1860. Son corps, ramené à Paris, fut exposé dans la vaste chambre à coucher, transformée en chapelle ardente, et qui est devenue le salon d'attente de la direction des Beaux-Arts.

Lorsque, en 1858, l'empereur créa et confia au prince Napoléon, second fils de Jérôme, le ministère de l'Algérie et des Colonies, les services en furent installés dans l'aile de Nemours et dans l'aile de Montpensier, et lorsque le prince Napoléon épousa la princesse Clotilde de Savoie, de grands salons de fêtes furent établis dans le corps de bâtiment principal sur la cour d'honneur. Les toiles d'Edmond Hédouin, qui les décoraient, furent brûlées dans l'incendie allumé par la Commune. Seule, la grande cheminée a été sauvée, et se trouve, au Conseil d'État, dans la section de l'intérieur.

Les appartements étaient alors situés dans le pavillon de Montpensier, et le salon de la princesse devint le cabinet du Procureur

1. Communiqué par M. Paul Marmottan

2. On appelait ainsi les galeries, connues longtemps sous le nom de Camp des Tartares, que Philippe-Égalité avait fait édifier sur les fondations du corps de bâtiment, qui, dans les projets de Louis, devait séparer le jardin de la cour d'honneur. Ce n'étaient que des hangars de planches, formant trois rangées de boutiques, séparées par deux promenoirs couverts (W) Chabrol). Elles ont fait place, en 1829, à la galerie d'Orléans.

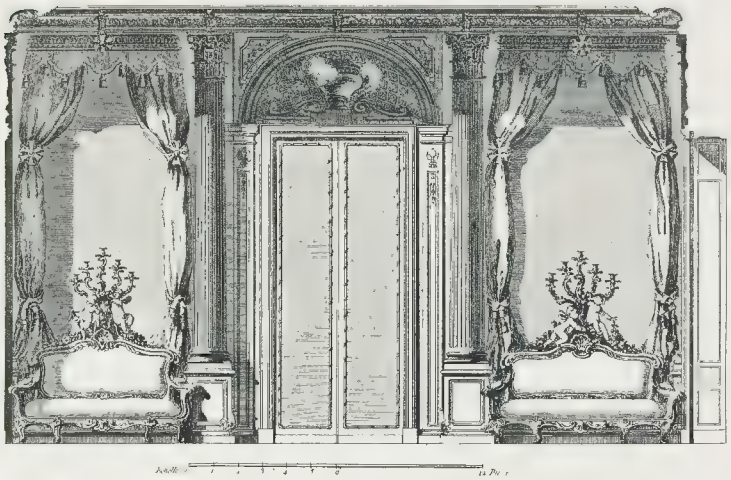

Elevation, en face des croisées, du grand salon du 1er étage (aile de Valois), par CONTANT D'IVRY.

général de la Cour des Comptes. Mais, après la mort du roi Jérôme, le prince et la princesse vinrent habiter l'aile de Valois : le prince, dans la partie donnant sur la cour d'entrée, et la princesse, avec ses enfants, à l'extrémité du bâtiment sur la cour d'honneur. C'est là que les surprit la révolution du 4 septembre 1870.

Pour installer le Conseil d'État, dans le bâtiment principal, il fut nécessaire de modifier les distributions intérieures qui avaient servi de salons et d'appartements de réception. Mais il subsiste toujours ce remarquable escalier d'honneur, aménagé par Contant d'Ivry, et sa rampe de fer forgé, ciselée par Corbin sur les dessins de Jacques Caffieri[1]. Le palier du premier étage a été décoré par Philippe Caffieri. Le plafond en est remarquable, avec ses flammes, ses coquilles aux ailes éployées, et ses trophées. Face au palier, une perspective, peinte en trompe-l'œil, continue les colonnes ioniques et se ferme par un médaillon, à peine esquissé, où l'on veut voir le profil de Richelieu.

1. Pendant la guerre, cette rampe fut couverte de peinture pour en éviter l'entretien. Elle a été fort heureusement dégagée et restaurée dans sa beauté primitive.

Lors des obsèques du prince Jérôme, le catafalque fut dressé sur le palier. Les invités montaient d'un côté et descendaient de l'autre. Le même cérémonial fut observé pour les funérailles nationales d'Alfred Picard, vice-président du Conseil d'État. Il convient de citer encore les admirables boiseries des portes, dans la section des Finances, boiseries dorées et sculptées en pleine matière ; la salle de l'Intérieur, avec sa cheminée de marbre à la couronne et à la lettre impériales ; puis, parmi les décorations plus modernes : la salle des assemblées générales, décorée par Rubé et Chaperon, Hubert frères et Jules-Elie Delaunay, qui peignit en camaïeu les allégories de la voussure, rappelant les divers ministères : justice, marine, instruction publique, affaires étrangères, et qu'Henri Martin a ornée de ces peintures dont il possède le grand art ; la bibliothèque, décorée par Choizelat et Thabard, et une petite chapelle qui servit, dit-on, d'oratoire à la princesse Clotilde.

Une autre salle, ancien salon des Colonies sous Napoléon III, très richement ornée dans le style officiel de l'époque, avec profusion de sculpture, grise et or, présente une série de tympans aux

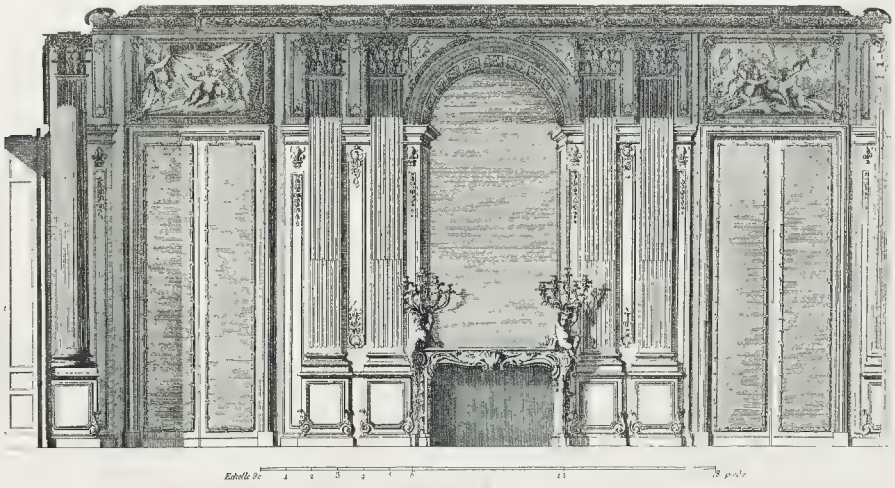

Élévation, du côté de la cheminée, de la même pièce, par CONTANT D'IVRY, en 1760
D'après la gravure de *l'Encyclopédie* de Diderot.

groupes allégoriques et aux cartouches portant les noms des principales gloires littéraires : Corneille, Descartes, Voltaire... Sous les cartouches, l'aigle impériale surmonte des socles vides, où devaient être placés, selon toute évidence, les bustes non moins officiels des personnages dont le nom s'inscrit à la partie supérieure. Cette salle est située du côté Montpensier, derrière la scène du Théâtre-Français. Elle servit aux séances de la 3e chambre de la Cour des Comptes.

Le Tribunal des Conflits est installé, on l'a vu, dans le pavillon de la rue Valois et occupe l'ancienne salle à manger, œuvre de Contant d'Ivry (1765), et qui fut aussi la salle à manger du prince Jérôme. Elle s'ouvre sur un balcon à consoles et a été restaurée. Le plafond, qui date de 1852, est de Diéterle. Si l'on s'en rapporte aux reproductions données par Diderot dans son *Encyclopédie*, l'œuvre de Contant devait avoir, dans son ensemble, une certaine allure. Quelques-uns des panneaux ou bas-reliefs ont, d'ailleurs, été transportés au musée des Arts décoratifs, et donnent une idée de son ancienne splendeur.

Du côté du ministère des Beaux-Arts, on trouve l'ancienne chambre à coucher du roi Jérôme, pièce d'attente de la direction, blanche et or, avec ses trophées d'armes entre un régime de colonnes

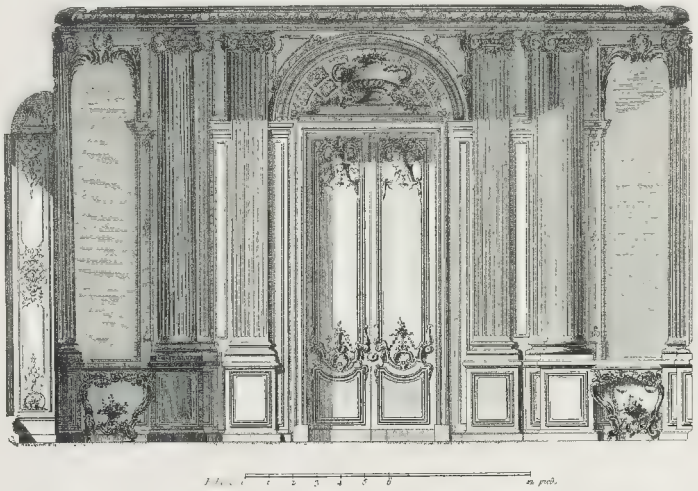

Élévation de la salle de jeu, du côté de la porte qui donne entrée au grand salon du 1er étage.

cannelées aux chapiteaux corinthiens ; aux voussures, l'aigle impériale et le monogramme J.-N ; le cabinet même du Directeur, ancien salon, avec ses portes à vantaux, ses boiseries dorées, ornées de sphynx, de paniers à fleurs et de guirlandes. Au centre, un panneau de style Louis XVI, est fait de tiges enlacées en couronne d'après un dessin de Contant. Des fleurettes polychromes ont été ajoutées postérieurement. Les serrures des portes sont à l'aigle impériale.

A côté du cabinet directorial, le bureau du secrétaire général a conservé des dessus de portes aux femmes et aux amours, des boiseries Louis XV aux luxueuses dorures. Le cabinet directorial et le bureau du secrétaire général avaient autrefois la même hauteur de plafond que le salon d'attente ; mais le plafond de ces deux pièces a été surbaissé, et de la terrasse on peut aisément se rendre compte de cette opération.

Sous les fenêtres du ministère des Beaux-Arts, donnant sur la cour d'honneur, la galerie des Proues, seul vestige de l'ancien mur de l'époque Louis XIII, avec ses curieuses sculptures, qui rappellent les fonctions de surintendant de la navigation, exercées par Richelieu, conduit au jardin, dont il convient de dire quelques mots rapides. Il appartenait à Philippe-Égalité de faire construire, de 1780 à 1784, sur les plans de Victor-Louis, les bâtiments qui entourent le Palais-Royal. Marché fut passé avec un nommé Bertault, pour un forfait de 3.332 500 francs. Quelques années plus tard, sur les 180 arcades qui composaient l'entourage, 166 en avaient été revendues pour la somme de 10.543.500 francs. L'opération n'avait pas été mauvaise. Et ce sont peut-être ces arcades si rémunératrices pour le prince, que Camille Desmoulins, coulé en bronze, semble d'un geste oratoire, désigner à la fureur publique.

Au centre du jardin était situé le cirque, à demi-souterrain, qui servit de manège, de salle de bal, et même de théâtre. Construit en 1788, il fut, dix ans plus tard, la proie des flammes, après avoir entendu les orateurs du club des Amis de la vérité, ou du club social, et être devenu, en terminant, le Lycée des Arts. Mais il n'appartient pas, nous le répétons, au cadre de cette étude, de rappeler en détails l'histoire des nombreux cafés, maisons de jeux — le fameux 113 auquel Cuisin a consacré un de ses ouvrages légers —, non plus que cette promenade des filles publiques demeurée tristement célèbre. Le café Foy, Corazza, sans oublier Véfour et le café de Chartres, fourniraient maintes anecdotes, dont la plupart sont connues, souvenirs joyeux ou tragiques que la voix du canon continua, sur le coup de midi, d'éveiller longtemps.

La vogue du Palais-Royal a cessé depuis un quart de siècle. Les somptueuses boutiques se sont fermées ; les commerçants de luxe ont émigré vers les grandes artères : la rue de la Paix, l'avenue de l'Opéra, les Champs-Élysées. Dans les devantures encore ouvertes, la poussière recouvre nonchalamment les derniers bibelots, poussière de ce passé auquel viennent rêver, en ce coin désert, les amateurs du vieux temps.

MAISON, 21, Rue Thérèse.

Pl. 17 et 18.

On pouvait, quelques années avant la guerre, remarquer encore, au n° 21 de la rue Thérèse, une jolie porte cochère de style Louis XIV, en bois sculpté. Cette porte a disparu, lors du remaniement de cet immeuble, en 1913, quand celui-ci devint la salle à manger de l'Hôtel des Deux-Mondes. Ce que la transformation de la Butte-des-Moulins avait épargné, les exigences des installations,

nécessitées par les allées et venues toujours plus nombreuses des étrangers, l'ont impitoyablement sacrifié. Fort heureusement un cliché de cette porte avait été pris avant sa démolition; l'image en sera, du moins, fidèlement conservée. Sous un fronton de guirlandes gracieuses, retenues au centre par un masque et un bandeau de feuilles de chêne largement ouvré, apparaissent sur les portes mêmes, deux profils d'hommes à l'antique se regardant et encadres de feuillage. Deux autres masques soutenaient les heurtoirs. On peut considérer, d'ailleurs, une porte analogue au n° 58 de la rue Saint-André-des-Arts. Mais, dans cette dernière, le fronton est fait de deux amours avec rinceaux entourant un monogramme, tandis que les medaillons d'hommes sont soutenus par des lions couchés, soulignés d'une frise de godrons, et que le montant central de la porte est décoré de feuilles de chêne.

La rue Thérèse, qui relevait autrefois de la censive de l'archevêché, doit son nom à la reine de France, épouse de Louis XIV. Ce ne fut d'abord qu'un prolongement de la rue du Hasard [1], qu'elle a englobée depuis. Elle fut ouverte, à la suite d'un arrêt du Conseil en date du 15 septembre 1667. Sur le plan annexé au Terrier du Roi (1705), on la voit, faisant suite à la « rue du Hazard », de la rue Sainte-Anne à la « rue de Vantadour » (*sic*), qui se terminait alors par un chantier appartenant à une demoiselle Passemart. Elle était coupée par la « rue Royalle [2] ». On y voyait des boutiques à l'Image de Saint-Crespin (n° 2 du terrier), à l'enseigne de la ville de Rheims (n° 3) ou de la Botte des Noyers (n° 13). Ce n° 13, angle droit de la rue Sainte-Anne, et son voisin le n° 12 — les numeros se suivaient alors sans distinction de pair et d'impair — appartenaient au s[r] Populus, intendant du prince de Condé.

La dame Bouin était propriétaire des n[os] 7 et 8, dans le bas, après la rue Royale, ainsi que du n° 5, où elle habitait, à l'angle opposé de la rue Ventadour. Si l'on compare le plan du Terrier avec la figuration actuelle de la rue Thérèse, en tenant compte de la coupure produite alors par la rue Royale, et en observant les distances entre cette dernière et la rue Sainte-Anne, on peut supposer, sans toutefois l'affirmer, que le n° 21 actuel correspond, soit au n° 10 du Terrier, appartenant à la veuve Guessart, et formant l'angle gauche de la rue Royale, soit plus exactement encore au n° 11 qui lui était mitoyen. En effet, sur le terrier, le n° 10 n'est pas mentionné avec porte cochère, tandis que le n° 11 est indiqué comme « maison à porte cochère appartenant au s[r] d'Estival, premier commis de M. Chamillard [3], contrôleur général des Finances — y demeurant ». En se référant à la planche qui reproduit la belle porte Louis XIV, on conviendra que cette importante œuvre de sculpture était digne de clore la demeure du s[r] d'Estival.

Sans remonter aussi loin, les pièces officielles que nous avons pu consulter après de nombreuses recherches, conduisent à l'achat de la maison de la rue Thérèse [4] par Jean-Pierre Graffin, qui s'en rend adjudicataire, au bureau du domaine national, le 9 ventôse an III. L'immeuble rentrait ainsi dans la communauté de biens existant entre lui et sa femme, Adélaïde Marie Lozeray, suivant contrat de mariage passé devant M[e] Lemaire, le 24 septembre 1793, anterieurement à la présente acquisition.

Après la mort de Jean-Pierre Graffin, sa veuve et ses enfants :
— Anne-Madeleine-Julie, épouse de Louis-Pierre Lechatelier,
— Jean-Barthélemy-François Graffin,
— Armand-Amable-Benoît Graffin,
— Claude-Marie-Rosalie, mariée à Louis-Stanislas Crépin,

mirent en vente la maison de la rue Thérèse qui fut adjugée, le 5 mars 1808, à Pierre Charuel et Rosalie Verne, son épouse, communs en biens aux termes de leur contrat de mariage reçu le 13 pluviôse an III par M[e] Lemoine. Aussi, lorsque Pierre Charuel décéda, au partage et à la liquidation des biens résultant de cette communauté, et à la demande formulée par M[me] Charuel contre le subrogé tuteur de sa fille Charlotte-Gabrielle, le tribunal, par jugement du 21 août 1833, sur le rapport des experts, attribua la maison à la veuve Charuel.

Charlotte-Gabrielle Charuel épousa Jules-Victor Béchet, et le jeune ménage vint habiter avec la veuve Charuel au n° 16 de la rue Saint-Florentin. M[me] Charuel décéda au milieu de l'année 1857 — le procès-verbal d'inventaire fut dressé le 6 juin, — après avoir, le 6 avril de cette même année, vendu à son gendre Béchet et à sa fille la maison que le tribunal lui avait attribuée.

Les 19 et 20 mars 1863, par contrat passé devant M[e] Dubois, Jules-Victor Béchet vendait, à son tour, à Pierre-Jean-Charles Robin, bijoutier, demeurant à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 38 :

Une maison, sise à Paris, rue Thérèse, n° 5. Cette maison consiste en un principal corps de bâtiment sur la rue, double en profondeur, cour ensuite à droite de laquelle le dit bâtiment forme retour d'équerre.

Elle est élevée sur caves d'un rez-de-chaussée, de quatre étages carrés dont un entresol, et d'un cinquième lambrissé. Le tout tient par devant à la rue; à droite à M. Chapard; à gauche, à M. Lavalade.

Au moment de cette vente, l'immeuble était loué en majeure partie au notaire Arsène Vassal, qui occupait le rez-de-chaussée pour ses minutes, le premier etage pour son étude, le second étage pour son habitation, sans compter cinq chambres au quatrième et un grenier.

Pierre-Jean-Charles Robin décéda le 25 octobre 1874, à Champigny sur-Marne, laissant pour héritiers sa veuve, et son fils Louis-Alfred également bijoutier. Par acte de partage du 22 mars 1875 « la maison sise à Paris rue Thérèse, n° 5 ancien et actuellement n° 11 » fut attribuée à M[me] veuve Robin. A la mort de cette dernière, Louis-Alfred Robin recueillit l'immeuble, qu'il vendit conjointement avec Marie-Cécile-Georgette Henry, son épouse, à Thierry-Frédéric Lelarge, le 25 mars 1889.

Enfin, Thierry-Frédéric Lelarge, ancien industriel, habitant à Reims, et Louise Courtois sa femme, par acte passé les 22 et 24 mai 1911 devant M[e] Jolivet, notaire en cette ville, vendaient à Charles-Joseph, baron de Gargan :

Une maison, à Paris, rue Thérèse n° 21, comprenant un bâtiment en façade sur la rue avec retour d'équerre à droite dans la cour; le dit bâtiment élevé sur caves d'un rez-de chaussée, de quatre étages, et d'un cinquième étage mansardé; cour au fond à gauche. Le tout, d'une contenance de 218 mètres, tient par devant à la rue, à droite à M. le baron de Gargan, à gauche à M. Pâris, et au fond à M. le baron de Gargan, à M. Dreyfus et à M[me] Bertrand.

Cette description est intéressante, car elle donne une physionomie de la maison avant sa transformation complète. Elle fait connaître également que la famille de Gargan — l'immeuble de la rue Thérèse appartient aujourd'hui encore aux héritiers du baron de Gargan — possédait, d'autre part, les propriétés voisines. Au surplus, lors de la vente du matériel de l'ancien hôtel des Deux-Mondes, le 2 août 1893, on vit intervenir le baron François-Marie-Théodore de Gargan et Hortense-Alice d'Espivent de Villeboisnet comme propriétaires de la partie de l'hôtel donnant sur l'avenue de l'Opéra. C'est donc postérieurement, en 1911, et pour agrandir le quadrilatère, formé par le nouvel hôtel des Deux-Mondes, que le baron Charles Joseph de Gargan se rendit acquéreur du n° 21 de la rue Thérèse.

HOTEL DE LA FERTÉ

Rue de Richelieu, n° 12.

Pl. 19 et 20

Cet hôtel, voisin des anciennes écuries du Cardinal, et qui conserve quelques fresques de beaucoup postérieures à son origine, était, avant 1684, la propriété de Jean de Longueil, marquis de Mai-

1. Ce nom venait d'un tripot, installé en 1622 au n° 6 actuel.

2. La rue Royale Saint-Roch, anciennement rue Neuve-de-Richelieu, et devenue rue des Moulins dans la partie subsistante.

3. Chamillart, secrétaire d'Etat de la guerre et contrôleur général des Finances, dont Saint Simon a rappelé l'habileté au billard, et qui se donna pour tâche de rechercher avec Desmaretz les gains illicites des financiers.

4. N° 534 en l'an II, puis n° 5, n° 11 (avant 1880) et n° 21 après la réunion de la rue du Hasard à la rue Thérèse.

sons. Nous avons dit ailleurs quel fut ce président à mortier, marié à Louise Fleubet, second propriétaire du château de Maisons, et donné divers détails sur cette famille [1]. Il était membre du Conseil du duc d'Orleans, ce qui explique pourquoi il était logé à Paris, aux abords mêmes du Palais-Royal. De 1684 à 1705, l'hôtel fut occupé par Madeleine d'Angennes, veuve, depuis 1681, du maréchal duc de La Ferté, Henri IIe du nom, seigneur de Saint-Nectaire, communément appelé Senneterre. Après s'être distingué aux sièges de Privas, de Moyenvic et de Tréves, avoir été fait maréchal de camp sur la brèche d'Hesdin, et s'être illustré à la bataille de Rocroi, Henri de Saint-Nectaire devint gouverneur de Lorraine, maréchal de France après la prise de Ligny, duc et pair. C'était un soldat parfait, mais brutal. Ayant appris que son fils, Henri-François, placé sous ses ordres, s'apprêtait à partir en campagne, avec nombre de provisions des plus fines : truffes, morilles et autres éléments de ragoûts délicats, le maréchal entra dans une grande colère : « Ce n'est pas ainsi que nous avons fait la guerre. De la grosse viande apprêtée simplement, c'étaient là tous nos ragoûts. Dites à mon fils que je ne veux entrer pour rien dans une dépense aussi folle et aussi indigne d'un homme de guerre [2]. »

Rencontrant sur le Pont-Neuf un autre de ses fils, qui s'était fait jésuite contre le gré du maréchal et passait avec son sac de quête sur le dos, il lui fit donner la chasse par ses valets [3].

Vain et vaniteux, mais courtisan habile, il sut faire rapidement son chemin. Il avait le franc parler du militaire. N'adressait-il pas à Madeleine d'Angennes, sa seconde femme, un madrigal à rebours termine par ces vers :

Si vous n'étiez pas ma femme
Vous ne la seriez jamais.

Il est juste de reconnaître que le maréchal avait une excuse. Madeleine d'Angennes, dame de la Loupe, avait épousé Henri de Saint-Nectaire, le 25 avril 1655, et n'a pas laissé une excellente réputation — pas plus que sa sœur la comtesse d'Olonne : « Aucune femme, écrit Saint-Simon[4], même des plus durcies pour la galanterie, n'osait les voir ni paraître nulle part avec elles. » Madeleine d'Angennes recevait avec complaisance le comte de Saint-Paul, plus tard duc de Longueville. Un jour, ignorant ou feignant d'ignorer ce détail intime, le duc de La Ferté le lui présenta comme un de ces jeunes gens « qu'il faut presenter aux dames », dit Mme de Sévigné [5]. Et comme le maréchal reprochait au jeune homme d'être resté longtemps sans venir le voir, celui-ci, naïvement, lui répondit qu'il était venu plusieurs fois chez lui, et qu'il fallût qu'on ne lui eût pas dit. Et pour cause !

Le maréchal était-il dupe ou voulait-il le paraître pour sauver les apparences. Alors que rentre inopinément, il aperçut la perruque oubliée par le duc de Grammont ; « Otez cette perruque, dit-il. — Mais elle n'est pas à vous répliqua un valet stupide. — Otez-là, vous dis-je, elle est à moi [6]. »

Le maréchal de La Ferté, en épousant Madeleine d'Angennes, avait, dit le comte Bussy-Rabutin [7], « été plus hardi que dans toutes les entreprises de guerre qu'il avait jamais faites ». Le recueil de Maurepas contient plusieurs épigrammes sur la maréchale, celle-ci, notamment, qui fait allusion à la brusquerie de l'époux, et montre le peu d'harmonie du ménage [8].

Un peu moins de brutalité
Cher époux, je suis sage et douce ;
Je me meurs de fidélité,
C'est à tort que tu te courouces.
A cela répond cet homme
Toute ma vie je seray
Visage de bois, tout comme
Je l'ay de tout temps été.

1. P. Jarry, *Maisons-Laffitte*, Anciens châteaux de France, 6e série, Contet, éd.
2. *Nouveau dictionnaire historique*, Caen, 1783, t. III, p. 469.
3. Saint-Simon, *Memoires*, éd. Boislisle, XI, 150.
4. *Ibid*, XXIV, 200.
5. Lettre du 10 dec. 1670
6. Saint-Simon, éd. Boislisle, XXIV, 201, en note.
7. *Histoire amoureuse des Gaules*, éd. Poitevin, 1857, II, p. 2. Le tome second débute par un chapitre sur *les Amours de la maréchale de La Ferté*.
8. I, p. 111.

Madeleine d'Angennes fut même compromise, un moment, dans l'affaire des poisons, ayant eu l'imprudence de rendre visite à la Voisin, en compagnie de la comtesse de Soissons Dans l'interrogation de la célèbre empoisonneuse, on lit, en effet, à la date du 9 octobre 1679 :

Elle (la Voisin) nous déclare que madame la Comtesse de Soissons ayant quelque déplaisir de ce que le Roi l'avait négligée... fut un jour chez elle avec Mesdames de La Ferté et du Fouilloux... La Comtesse de Soissons, sans dire qui elle était, fit passer elle Voisin dans son jardin, où la dame lui donna sa main à regarder ; après quoi, elle lui dit qu'elle y voyait une ligne solaire qui était grande, et qui marquait qu'elle devait avoir été aimée d'un grand prince ; et sur cela, la Comtesse de Soissons lui ayant demandé brusquement si cela ne reviendrait point, elle répondit que cela pouvait revenir ; mais la dame répliqua... qu'il fallait bien que cela revint et... lui demanda les moyens de se défaire de Mlle de La Vallière (cause de l'éloignement du roi) .. Elle ne sut qu'après la conversation, et en sortant, que c'était la comtesse de Soissons à qui elle avait parlé, et ce fut mademoiselle du Fouilloux qui le lui apprit dans le temps que la comtesse de Soissons, mesdames de La Ferté et du Fouilloux sortirent de sa maison [1].

Ainsi mise en cause la duchesse fut interrogée, et l'on trouve cette note à la date du 15 février 1680 :

Magdelaine d'Angennes, femme de messire Henri de Senneterre, duc de La Ferté, âgée de quarante ans.

Après protestation, a dit être liée avec la comtesse de Soissons, et connaître la marquise d'Alluye ; convient avoir été avec ces dames chez la Voisin, mais ne sait ce qu'elles ont dit ensemble [2].

A cinquante ans, Madeleine d'Angennes n'avait pas « désarmé ».

La Ferté qui n'a plus d'envie
D'être noire comme un charbon
Pour ce qui lui reste de vie
Met du blanc et du vermillon,

dit le recueil de Maurepas, qui ajoute plus loin :

Quelle soit grosse, courte, ronde,
Et qu'à l'âge de cinquante ans
Elle veuille plaire à tout le monde,
Cela m'est fort indifférent [3].

Vers la fin de sa vie, cependant — elle ne mourut que le 16 mars 1714, à l'âge de 85 ans —, la maréchale et sa sœur s'efforcèrent à la dévotion. « Écoutez un miracle, mande Mme de Sévigné à sa fille [4] ; la maréchale de La Ferté est tellement convertie qu'on ne saurait l'être plus sérieusement. » Mais cette méchante langue de Saint-Simon [5] a conté la manière pratique dont les deux sœurs avaient imaginé de faire pénitence : elles faisaient jeûner leurs gens !

Telle était la femme qui habitait au début du XVIIIe siècle, l'hôtel dont il s'agit, et qu'à cette époque (1705), le Terrier du Roi désigne ainsi [6]

Rue de Richelieu no 5, maison à porte cochère tenante par derrière au jardin du Palais-Royal [7], appartenant à madame la duchesse de La Ferté, y demeurant.

L'hôtel fut ensuite habité par Nicolas de Cuisy du Fey, seigneur de Villemain, secrétaire du Roi et fermier général, marié à Barbe-Élisabeth Lièvre. Ce Nicolas de Cuisy que Marin de la Haye était allé chercher aux Andelys, où son père exerçait les fonctions de chirurgien, pour en faire d'abord un receveur des aides à Corbeil, puis un sous-fermier et un fermier général, témoigna, dans chacun de ces postes, d'une réelle capacité. Échappant aux attaques des nouvellistes, il devint fort riche et recevait la meilleure société dans sa propriété de Clamart. Sa succession donna lieu à d'interminables procès [8].

Il fut, à Pâques 1751, remplacé dans la maison de la rue de Richelieu par Jean-Louis Gaignat, secrétaire du roi, receveur des consignations de la grande chambre des requêtes du Palais. Son père avait acheté, pour moitié, la maison patrimoniale des Poquelin, aux piliers

1. Fr. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. VI, pp. 5 et 6.
2. *Ibid.*, VI, 149
3. I, 244 et IV, 208.
4. Lettre du 15 février 1690.
5. Ed. Boislile, XXIV, 200.
6. No 5 du Terrier ; no 12 en 1806 et actuellement.
7. La rue Montpensier, ouverte en 1784 sur une partie du jardin, n'existait pas alors.
8. Cf. H. Thirion, *La vie privée des financiers au XVIIIe siècle*, in-8, Paris, 1895, p. 127.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

des Halles, à propos de laquelle Jean-Louis dût plaider en licitation contre la dernière héritière [1]. La maison de la rue de Richelieu, habitée par Jean-Louis Gaignat continue dans les almanachs royaux, de 1753 à 1764, à être désignée sous le nom d'hôtel de La Ferté.

Auguste Vitu commet une légère erreur, répétée après lui par nombre d'historiographes parisiens, en disant que vers 1780 la maison appartenait à la baronne de Nieuwerkerque. Celle-ci n'avait aucun lien de parenté avec le futur surintendant des Beaux Arts. Elle s'appelait, en réalité, baronne de Newkerque, traduction française de son nom de Neukirchen, et qu'elle avait adoptée pour faire figure à la cour de Louis XV. C'était, d'ailleurs, une personnalité non moins intéressante que Madeleine d'Angennes, et qui mérite quelques lignes de biographie.

Sophie-Gertrude-Adélaïde-Dorothée-Catherine-Frédérique de Neukirchen de Nivenheim était née en 1743. Elle avait été mariée en 1760 à Gerhad Pater, mais étant venue à Paris au mois de décembre 1762, elle se sépara de lui, à l'amiable, six mois plus tard. D'une grande beauté, elle ne tarda pas à être admise à la cour, sous le nom de baronne de Newkerque, à jouer dans les ballets et même à être remarquée par le roi. Elle obtint ainsi faveurs et pensions, dont on déguisait le motif sous prétexte de son établissement en France et de sa conversion au catholicisme. Devenue veuve, elle épousa, le 20 juillet 1779, le marquis de Champcenetz, Jean-Louis Quentin de Richebourg, capitaine de dragons, gouverneur des châteaux de Meudon et de Bellevue, et ensuite des Tuileries, qui en était à sa troisième femme. Elle mourut le 24 décembre 1805, à Fontainebleau, où elle avait été envoyée en surveillance avec son mari [2].

La baronne de Newkerque, sur laquelle Vitu n'avait donné que des renseignements sommaires, avait pour locataire, en 1778, Bertrand Dufresne, intendant général des fonds de la marine, sous le ministère du maréchal de Castries. « D'abord commis aux affaires étrangères sous le duc de Choiseul, dit Vitu, puis commis de la Cour, premier commis de la Caisse d'Escompte, il fut ensuite directeur du Trésor public sous M. Necker, receveur général des Finances de Rouen, et enfin conseiller d'État par brevet. Dénoncé sous la Terreur, il fut incarcéré; le 9 thermidor le sauva. Député de Paris au Conseil des Cinq-Cents en 1795, il en fut exclu par le coup d'Etat du 18 fructidor. » Rappelé aux affaires par Lebrun, et nommé par Bonaparte directeur général du Trésor public, il parvint, grâce à son intelligente administration, à faire remonter les fonds publics de 19 à 60 francs. Aussi, lorsqu'il mourut le 22 février 1801, rue Neuve-des-Petits-Champs, à l'hôtel du Trésor public, le Premier Consul voulut-il que le buste de Bertrand Dufresne fût placé dans une des salles.

En 1788, l'hôtel de la rue de Richelieu était habité par Philippe-François-Joseph, comte, puis marquis de Walsh Serrant, maréchal de camp, et Isidore-Félicité Lottin de Lagérie, son épouse, dame d'atour de Mme Élisabeth. On y rencontre aussi, vers la même époque, comme locataire, un trésorier général des États de Bourgogne, M. Beaujard, et de 1808 à 1809, Marie-Joseph Chénier, dont ce fut l'avant-dernier domicile.

L'ancien hôtel de La Ferté, qui allait devenir plus prosaïquement l'Hôtel des Hautes-Alpes [3], appartint ensuite à Louis-Philippe-Joseph Girod de Vienney, seul héritier de Victor-Bonaventure, son père, et à sa mère Claudine-Charlotte-Françoise de Jacquot Dandelaire, cessionnaire de tous les droits de son fils en date du 2 novembre 1808.

Par adjudication du 17 décembre 1818, l'immeuble passait à Louis Mariano, vicomte de Nayscaudon, maréchal des logis des gardes du corps de Monsieur, et Delphine-Pierrette-Thérèse-Charlotte-Élisabeth de Jacquot Dandelaire de Gallois, sa femme, qui l'habitent et le vendent, le 30 novembre 1820, à Pierre Janssens, maître tailleur. Celui-ci décéda le 26 février 1828, laissant pour héritiers sa veuve, née Bouvais, qui se remaria avec Ferdinand-Marie Boulanger, Marie-Anne-Clara et J.-B. Janssens. L'hôtel des Hautes-Alpes appartient encore à la famille Janssens.

1. Cf. Aug. Vitu, *La maison mortuaire de Molière*, Paris, 1883.
2. Cf. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, XLII, 144, 639, et XLVIII, 297-298.
3. Aujourd'hui Hôtel Montpensier.

MAISON DE LULLY

Rue des Petits-Champs, n° 45, et rue Sainte-Anne, n° 47.

Pl. 21 et 22.

Non loin de cette rue qui doit son nom au marquis de Saint-Pouange-Chabanais, et où la tradition veut que Gluck composa son *Armide*, un autre musicien, et non des moindres, Lully, était venu bâtir une maison de rapport que des attributs de musique signalent au passant. Cette maison, l'une des cinq que Lully posséda dans Paris [1], est située à l'angle des rues Sainte-Anne et des Petits-Champs, où elle a son entrée au n° 45. « Vous la voyez d'ici, écrivait Édouard Fournier [2], avec ses hauts pilastres à chapiteaux composites qui donnent un si grand air aux deux étages de sa double façade, et qui la rendraient digne d'avoir pour voisins, non pas les plates maisons de plâtre qui l'entourent, mais les hôtels de la place Vendôme. » Sur la facade de la rue Sainte-Anne, Lully a fait sculpter une timbale, des trompettes, des cornets, une guitare — ses attributs lyriques, son véritable blason pourrait-on dire, car le musicien n'avait pas de plus beau titre de noblesse, encore que son écu portât « l'épée d'argent, à la garde d'or, tortillée à la pointe d'une couleuvre d'argent languée de gueules, une bande d'argent chargée de deux quintefeuilles de gueules brochant sur le tout ». Une couleuvre! Il n'en fallait pas moins pour celui qui saura s'insinuer assez avant dans les bonnes grâces du roi pour faire révoquer le privilège de l'Opéra accordé au pauvre Perrin, et l'obtenir à sa place.

M. Ed. Radet a écrit sur la maison de Lully un livre excellent, auquel il convient d'emprunter certains renseignements, mais en les complétant [3]. Afin d'édifier sa maison, Lully avait acheté le terrain nécessaire, d'une part à Prosper Bauyn, conseiller du roi en ses conseils, et Gabrielle Choart, son épouse; d'autre part au seigneur de la Verrière, Paul Mascranni, grand maître des eaux et forêts pour le département de Normandie. Les deux contrats furent passés devant Mes Lange et Charles, notaires au Châtelet, les 28 mai et 13 juin 1670. Il s'agissait de 108 toises carrées, à l'angle de la rue des Petits-Champs et de la rue Sainte-Anne, au prix de 22.680 livres. Par acte du 14 décembre de la dite année, Molière, à cette occasion, avançait à Lully une somme de 11.000 livres en prenant toutes garanties, tant sur le terrain que sur la construction. Ce prêt sera, d'ailleurs, l'occasion d'une brouille entre les deux amis [4].

Pour l'édification, Lully passa un forfait de 45.000 livres avec Jean-Baptiste Predo, mais le véritable architecte fut Daniel Gittard.

De l'autre côté de la rue, écrit Germain Brice, on distinguera la maison que Jean-Baptiste Lully a fait bâtir, ornée par le dehors de grands pilastres d'ordre composé, et de quelques sculptures, qui ne sont pas mal imaginées. Gittard a donné les desseins de cette maison.

Mais si la maison de la rue des Petits-Champs eut de nombreux locataires, entre autres le beau-père de Lully, celui-ci n'en fit point son habitation personnelle. Jusqu'à la fin de l'année 1683, Lully résida bien rue Sainte-Anne, mais dans une autre maison qui lui appartenait aussi, au n° 43 actuel. Puis il alla s'établir rue de la Madeleine, aujourd'hui Boissy-d'Anglas, à l'emplacement du marché d'Aguesseau.

Lors du *Te Deum* célébré le 8 janvier 1687, aux Feuillants de la rue Saint-Honoré, pour la guérison du roi, Lully, qui s'était dépensé sans compter, se frappa le pied avec la canne qui lui servait à battre la mesure. Un abcès se déclara, et comme le musicien bon vivant et bon buveur. — il faisait honneur aux soupers du chevalier de Lorraine--- donnait prise à la maladie, l'abcès s'aggrava. On parlait de lui couper un doigt, le pied, même la jambe. Il manda son confesseur; celui-ci, quelque peu janséniste, refusa de l'admi-

1. Le numéro 47 actuel de la rue des Petits-Champs, mitoyen avec le 45 dont nous écrivons l'histoire, lui appartint également.
2. *Promenade historique dans Paris*, Dentu, 1894, p. 145.
3. Ed. Radet, *Lully, homme d'affaires, propriétaire et musicien*, Paris, 1891, in-4.
4. L'obtention en 1672 du privilège de l'Opéra par Lully ne sera pas non plus étranger à cette brouille, car Molière s'estimera dupé en la circonstance. Cf. Julien Tiersot *La musique dans la comédie de Molière*, p. 129.

nistrer s'il ne détruisait pas le manuscrit de l'opéra d'*Achille et Polixène* auquel il travaillait. On sait que tout ce qui touchait au théâtre était alors l'objet d'excommunication, sauf peut-être pour les jésuites qui prouvèrent leur intelligence en créant, dans leurs collèges, un théâtre demeuré célèbre, et en écrivant même pour celui-ci des tragédies. Lully désigna le tiroir qui renfermait le corps du délit; le prêtre s'en saisit et le jeta aux flammes. Si Lully vit ainsi brûler, sans défaillance, son œuvre la plus récente, c'est qu'en fin madré, il en avait par ailleurs... une copie.

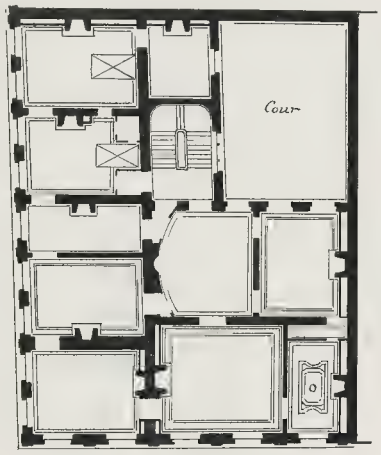

Plan du 1er étage de la maison de Lully.

Au chevalier de Lorraine, son amphitryon habituel, qui le venait voir, Lully avoua en se mettant sur son séant: « C'est chez vous que je me suis grisé la dernière fois...; si j'en réchappe, je vous donnerai la préférence, le premier jour que cela m'arrivera ». Une semaine plus tard, le 22 mars 1687, il expirait, et son corps était porté à l'église des Petits-Pères, où sa femme lui fit édifier un riche mausolée [1].

Lully avait épousé, le 24 juillet 1662, la fille unique du musicien Lambert, auquel il accorda la jouissance d'un appartement dans sa maison d'angle de la rue Sainte-Anne et de la rue des Petits-Champs [2]. Un brave homme, au demeurant, ce Lambert, un peu éclipsé par son gendre, et à qui Boileau a fait allusion dans son *Repas ridicule*. C'était, dit une note de Boileau lui-même, « l'homme de France qui chantait le mieux ; on le regardait comme l'inventeur du beau chant [3] ». Mais il avait la réputation d'un convive déplorable, promettant toujours de venir et ne venant jamais.

Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole.
C'est tout dire en un mot, et vous le connaissez.
Quoi, Lambert? Oui, Lambert [4].

N'aurait-il pas été l'instigateur inconscient de la fameuse rengaine ?

Après la mort de Lully, la maison resta indivise jusqu'au décès de Madeleine Lambert, survenu le 3 mai 1720, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Par acte de partage des 25 et 26 septembre 1720, les héritiers, ses enfants, étaient ainsi désignés :

1. Aujourd'hui église Notre-Dame des Victoires On ne put sauver, à la Révolution, que les statues de marbre et le buste de Lully par Coysevox.
2. Jal, *Dict. critique*, 2e éd., p 733.
3. Avant le mariage de sa fille, Lambert, devenu veuf, avait vécu avec elle et sa belle-sœur, Mlle Hilaire, chanteuse distinguée, qui faisait les délices de la cour (*Intermédiaire des Chercheurs et curieux*, LIII, 418). Michel Lambert était né à Vivonne (Poitou). Il mourut le 27 juin 1696 et fut inhumé aux côtés de Lully.
4. Boileau, *Œuvres*, satire III

— Louis de Lully, que son père avait déshérité, mais qu'à son lit de mort, et sur les instances de sa femme, il avait rétabli dans ses droits par un codicille [1];

— Jean-Baptiste de Lully, que certains biographes font, à tort, mourir en 1701;

— Dame Gabrielle-Hilaire de Lully, veuve de Jacques Dumolin;

— Feue dame Catherine-Magdeleine de Lully, épouse de Jean-Nicolas de Francini;

— Feue dame Marie-Louise de Lully, épouse de Pierre de Thiersault. Ces deux dernières, dans la personne de leurs descendants.

La veuve Dumolin, une des filles de Lully, par suite de la mort de Louis (1736) et de l'abandon fait par Jean-Baptiste en 1741 et par divers autres héritiers, réunit bientôt les quatre cinquièmes de l'immeuble, qu'elle transmit à ses deux filles, Anne-Élisabeth et Marie-Madeleine, qui épousera Pierre-Achille Picot, seigneur de Combreux, Chatenoy et autres lieux. Celles-ci rachetèrent sa part à Jeanne-Louise de Francini, et devinrent, le 16 octobre 1748, copropriétaires de la maison estimée 90.000 livres. Anne-Élisabeth étant morte sans alliance, Marie-Madeleine Picot devint seule propriétaire, et, par acte de partage du 8 brumaire an X, l'immeuble dont elle avait hérité échut à sa fille aînée, Anne-Françoise-Adélaïde Picot de Combreux, mariée à Auguste-Marie-Henri Picot, marquis de Dampierre.

Ce marquis de Dampierre était fils de Pierre Picot, capitaine de vaisseau, et de Émilie Le Prestre de Lezounec de Châteaugiron. Il était né le 19 août 1756 et entra dans l'armée le 17 mai 1772. Il servit sous Dumouriez et le remplaça, après sa trahison, dans le commandement des armées du Nord et des Ardennes. Ayant eu la cuisse emportée par un boulet dans les bois de Vicoigne, près de Valenciennes, le 9 mai 1793, il mourut le lendemain et reçut les honneurs du Panthéon. Le général Guéroult-Lapalière écrivait à Danton, le 23 mai :

Je vous joins ici, mon cher Danton, ce que j'ai fait faire pour notre bon et brave général Dampierre. J'ai fait rendre à ce généreux républicain par la garnison de Cambrai tous les honneurs dus à sa mémoire. Son catafalque et l'urne restent pendant neuf jours exposés avec l'épitaphe de « mort aux tyrans » dans la grande salle de l'hôtel de ville. Le trophée, qui avait été destiné pour le traître Dumouriez, a servi à Dampierre, et j'ai fait inscrire

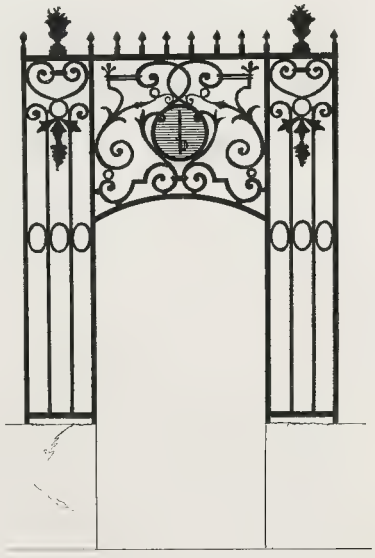

Grille de marchand de vins de la maison de Lully.

1. Henry Prunières, *Lully*, éd. Laurens, p. 70.

ces mots : « Au brave général Dampierre la commune et la garnison reconnaissantes. Exemple à suivre ».

La maison vint ensuite à Anne-Marie-Louise Picot de Dampierre, fille du général, mariée à un autre soldat, non moins connu, des armées de la République et de l'Empire, Jean Joseph Paul-Augustin, marquis Dessolle. Capitaine en 1792, adjudant général le 11 brumaire an II, il fit la campagne d'Italie, devint général de brigade le 12 germinal an V et général de division, deux ans plus tard, après la défaite des Autrichiens. Chef d'état-major de Moreau à l'armée du Rhin, conseiller d'état après la paix de Lunéville, Dessolle, ayant subi un moment le contre-coup de la disgrâce de Moreau, fut rappelé à l'activité en 1808 et envoyé en Espagne. Gouverneur de Cordoue, à la prise de cette ville, il prit part ensuite à la campagne de Russie. Pair de France en 1814 par la grâce de Louis XVIII, il essaya de s'opposer au retour de l'Ile d'Elbe, et fut, hélas ! de ceux qui votèrent la mort du maréchal Ney, son ancien compagnon d'armes. Ministre des Affaires étrangères en 1818, il conserva ces fonctions pendant un an et mourut à Paris le 2 novembre 1828. Les accords gracieux de l'ancien musicien du roi, avaient fait place, dans sa descendance, à des accents plus guerriers.

L'immeuble va quitter maintenant la famille de Lully. Dès le 23 janvier 1807, un charcutier, Jean-Baptiste Jean, demeurant rue des Jacobins, et Marie-Geneviève Finet, son épouse, s'en étaient

HOTEL DE COIGNY

rue des Petits-Champs, n° 83.

Pl. 23

Au n° 83 de la rue des Petits-Champs, à l'angle de la rue du Marché Saint-Honoré, s'élève une maison de belle allure, conservant sous les lettres d'or des commerçants qui occupent les divers étages, un noble caractère d'hôtel ancien.

Au-dessus de la porte cochère, qui s'ouvre sur une voûte curieuse, se lisent les mots : *Hôtel de Coigny*. Au-dessus de l'inscription s'étend un balcon de fer forgé, pièce de style dont la sobriété, mariée à quelques contours gracieux indique la fin du règne de Louis XIV.

L'hôtel de Coigny, dit Champeaux [1] se recommande par un vaste balcon à quatre consoles largement modelées, que complètent des vantaux de portes à têtes de Lions, et une rampe de ferronnerie, ainsi que des mascarons terminant les entourages des fenêtres.

Les vieux hôtels de ce quartier disparaissent un à un, et il faut compter, hélas ! ceux qui, aux alentours de la place Vendôme, évoquent les temps lointains. L'hôtel de Coigny est de ceux-là. C'est un aïeul resté debout dans le tourbillon moderne des midinettes qui se répandent sous ses fenêtres à l'heure du déjeuner et que l'hôtel de Coigny contemple d'un air indulgent.

Plafond d'un petit salon de la maison de Lully.

rendu acquéreurs au prix de 155.000 francs. Au décès de Madame Jean, le 12 septembre 1826, la propriété revint pour la moitié à son mari, pour l'autre moitié à ses cinq filles : Marie-Adelaïde, Marie-Louise, Marie-Pauline, Marie-Céline, et Victorine, qui mourut le 18 juillet 1829.

J.-B. Jean mourut le 24 octobre 1848, laissant pour héritiers les quatre enfants survivants, tous mariés. Sur adjudication du 8 août 1849, Nicolas-Théodore Gobley se rendait acquéreur de la maison de Lully, au prix de 280.000 francs. Membre de l'Académie de Médecine, professeur agrégé à l'école de Pharmacie, Théodore Gobley mourut le 1er septembre 1876, laissant pour héritiers sa femme, Laurence-Adélaïde Robiquet, commune en biens, et ses filles : Denise-Jenny, veuve Duval ; Laure-Henriette, femme Lesur, et Marie-Claire, femme Collin. A la liquidation de la succession de Mme veuve Gobley, en 1895, Antoine Martinet se rendit acquéreur de la maison de Lully, qu'il transmit, en 1905, à son neveu, le docteur Antony Martinet. Au mois de juin 1923, celui-ci la vendit à MM. Meyer, les industriels amis des arts, que l'on ne saurait trop féliciter d'avoir pris à cœur de sauvegarder ce joyau du passé. La maison de Lully ne pouvait échoir en de meilleures mains.

Le 6 juin 1710, Jean-Baptiste-Albert Girard et demoiselle Jeanne Barbé Girard vendaient à Pierre Filleul, secrétaire du roi, « une place nue de terre, sise à Paris, au quartier Saint-Roch, au bout de la rue Neuve-des Petits Champs..., aboutissant par derrière sur le cul-de-sac de la Corderie », aujourd'hui rue Gomboust. Ce terrain avait une superficie de 107 toises environ et 14 toises 5 pieds de profondeur.

Un an plus tard, le 10 juillet 1711, Pierre Filleul était autorisé à construire sur le dit terrain une maison « avec porte cochère ». Le 12 août de la même année, il versait la somme de 1056 livres à Joseph Martin, brigadier des armées du roi, et propriétaire de la maison voisine, pour l'établissement d'un mur mitoyen.

Ce Pierre Filleul, seigneur de Pont, de Bernières, de Pierrefitte et de Sainte-Honorine-la-Guillaume, avait épousé Elisabeth-Marguerite-Masson. De ce mariage naquit une fille, Anne-Elisabeth Filleul, qui, par contrat du 27 septembre 1726, devint la femme de Paul de Montesquiou, comte d'Artagnan [2]. Cette union donna deux fils : Joseph-Paul et Louis de Montesquiou.

1. *L'Art décoratif dans le vieux Paris.*
2. Paul de Montesquiou était fils d'Henri, deuxième du nom, et de Ruth de Fortaner. Anne Elisabeth Filleul mourut le 30 septembre 1755.

Le 27 décembre 1758, Joseph-Paul de Montesquiou, comte d'Artaignan (*sic*), lieutenant au régiment des Gardes-françaises, et Louis de Montesquiou, chevalier d'Artaignan, sous-lieutenant au même régiment, vendaient l'immeuble, devant Me Delaleu, à demoiselle Etiennette-Marie-Perrine Le Marquis, dame de Villemonble, moyennant 120.000 livres francs deniers.

Ouvrons ici une parenthèse : dans son testament, le maréchal Pierre de Montesquiou, mort en 1725 au Plessis-Piquet, et dont Saint-Simon parle fréquemment, écrivait : « J'ai donné à ma nièce d'Artaignan, en la mariant à M. de Coigni, la somme de 36.000 livres [1]. » Pierre de Montesquiou, grand oncle de Joseph-Paul et de Louis [2], avait pris d'abord le nom de d'Artagnan qu'avait porté son cousin-germain, Charles de Batz de Castelmore, le célèbre capitaine de mousquetaires, à qui l'on attribua des mémoires apocryphes et qu'Alexandre Dumas acheva de transporter dans le domaine de la légende. Charles de Batz, dit d'Artagnan, avait, sous ce nom, attiré l'attention du roi. Mais devenu maréchal de France, Pierre préféra celui de Montesquiou « qui était le nom de leur maison [3] ». Ce Coigny, son neveu par alliance, était-il parent de ceux qui allaient laisser leur nom à l'hôtel? En tous cas, ce n'est point par lien de parenté que l'immeuble leur échut.

Le 23 juin 1768, en effet, la demoiselle Le Marquis, devant Me Picquois, vendait, pour la somme de 150.000 livres francs deniers, l'hôtel dont elle était propriétaire, à Mme de Coigny, Marie-Thérèse-Josèphe-Corentine de Nevet. Le mari de cette dernière, Jean-Antoine-François Franquetot de Coigny, avait péri tragiquement vingt ans plus tôt, le 4 mars 1748, dans un duel avec le prince des Dombes, fils du duc du Maine, Le prince ayant gagné au jeu, Coigny s'était écrié : « Il faut être bâtard pour avoir tant de bonheur! » Antoine-François et le prince se battirent à Auteuil, sur les bords de la Seine, *au Point du Jour*, lieu dit dont le nom existait déjà sur le plan de Roussel en 1730 et lui venait d'une auberge [4]. On fit verser dans un fossé, afin de faire croire à un accident, la voiture à l'intérieur de laquelle Coigny avait été porté.

Désireuse d'agrandir sa propriété, Mme de Coigny, dont l'hôtel devait conserver le nom, achetait en outre, devant Me Fourcault de Pavant, le 15 juillet 1768, à Florent-Joseph Devallière, un terrain attenant à la dite maison, « terrain de sept toises, deux pieds, trois pouces en largeur, à prendre hors d'aune du mur de face, sur le cul-de-sac de la Corderie, jusqu'au puits, et de vingt-deux pieds six pouces de largeur, dans œuvre, à prendre dans le milieu des deux murs mitoyens ». Sur ce terrain, Mme de Coigny fit construire, en partie, les écuries et autres bâtiments composant le troisième corps de logis.

Cette portion de terre appartenait à Florent-Joseph Devallière, « comme faisant partie d'une maison à lui dévolue dans le partage de la succession de dame Marguerite Martin, sa mère, veuve de Laurent-Jean Devallière. » Celle-ci avait, de son côté, reçu cette maison, le 20 avril 1731, à la mort de sa mère Marguerite-Camille Sausède, veuve de ce même Martin que l'on a vu toucher de Filleul une indemnité pour l'établissement du mur mitoyen.

Mme de Coigny mourut en 1778, dans son hôtel de la rue Neuve-des-Petits-Champs [5], et l'inventaire après décès, en date du 26 août, constate que la maison échut, pour un tiers, aux trois fils de la défunte : Marie-François-Henry, Jean-Philippe dit le Chevalier, et Augustin-Gabriel Franquetot de Coigny

Ce dernier habitait également l'hôtel, avec sa femme Anne-Josèphe-Michel de Roissy. Mais la comtesse Augustin mourut le 23 octobre 1775, après huit ans de mariage. C'est à l'hôtel de Coigny que naquit, le 12 octobre 1769, leur fille Anne-Françoise-Aimée, baptisée à Saint-Roch, la future duchesse de Fleury, la *Jeune Captive* d'André Chénier [1].

Les trois frères de Coigny vendaient l'hôtel, le 25 mars 1779, pour la somme de 165.000 livres francs deniers, à Gérard-François-Michel de Montpezat. Le prix de cette acquisition fut employé au paiement des dettes de la succession de Coigny.

Des mains de Gérard de Montpezat, l'immeuble passait à son frère et unique héritier, Michel de l'Isledot, ainsi que le constate un acte de notoriété du 30 janvier 1781. Ce nouveau possesseur ne conserva point longtemps l'hôtel de Coigny, car, le 26 septembre 1782, Charles-Louis-Michel de l'Isledot, ancien munitionnaire aux vivres, demeurant rue Royale, place Louis XV, paroisse de la Madeleine de la Ville-L'Évêque, vendait à haut et puissant seigneur Jean-Jacques Videau de Latour, conseiller d'État :

Une maison ou hôtel size à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis la rue d'Antin, composée de trois corps de logis, dont un à porte cochère sur la rue Neuve-des-Petits-Champs, ce troisième corps de logis ayant été construit par Madame Marie-Thérèse-Joséphine-Corentine Denevet, dame pour accompagner Mesdames, veuve de Monseigneur Jean-Antoine-François Franquetot, comte de Coigny, lieutenant général des armées du roi, colonel des dragons de France, gouverneur des ville et château de Caen, et des château et maison royale de Choisy.

La vente était faite moyennant 130.000 livres francs deniers, payées en quatre quittances.

Le 5 vendémiaire an IV, à la mort de Jean-Jacques Videau de Latour, son fils Anne-Marie-Joseph-Gabriel-Jean-Jacques hérita de l'hôtel de Coigny. Le 20 prairial an XII — 9 juin 1804 — devant Me Dunays, Anne-Marie vendait au citoyen Jean Aurant, restaurateur, et dame Charlotte Pierrot, son épouse, chez lesquels il habitait [2]. La maison se composait de trois corps de logis dont un à porte cochère, sur la rue Neuve-des-Petits-Champs, « ayant vue sur cette rue et la cour de la dite maison; le second formant aile à droite en entrant, ayant vue sur la même cour et sur le cul-de-sac de la Corderie; le troisième formant aile à gauche, ayant même vue que le second ». La vente était consentie au prix de 108.000 francs pour l'immeuble, avec un supplément de 4.000 francs pour le mobilier.

Le 25 prairial an XIII, le sieur Aurant était autorisé à faire élever un mur mitoyen entre sa propriété et celle d'Antoine Mallet, rue Neuve-des-Petits-Champs, sans pouvoir toutefois prendre aucun jour sur la maison de Mallet.

Le 29 mars 1828, Jean Aurant, agissant « à cause de la Communauté existant entre lui et la dame Charlotte Pierrot, son épouse, décédée à Paris le 30 novembre 1816 », et devant contracter une nouvelle union avec Marie Rosiers, se faisait adjuger l'hôtel pour la somme de 376.050 francs.

Le 26 mai 1853, Jean Aurant mourut en sa demeure de l'hôtel de Coigny, laissant pour héritiers chacun pour un cinquième [3] :

Amélie-Jeanne Aurant, sa fille, veuve de Jean-Louis Legacque;

Aimée-Charlotte Aurant, son autre fille, épouse d'Édouard Fessart;

Les quatre enfants de son fils Pierre-Charles Aurant, décédé;

Charlotte-Elisabeth Aurant, sa petite-fille, épouse de Bonaventure-François-Marie, dit Aumont, notaire;

Charles-Louis-Gustave Marcandier, fils d'Adelaïde-Claudine Aurant.

Le 28 février 1863, les héritiers Aurant vendirent l'hôtel, qui fut adjugé à M. Delagrave, père de l'éditeur parisien, au prix principal de 486.050 francs, mais l'adjudicataire ne devait entrer en jouissance pour la perception des loyers, qu'à partir du premier jour du terme qui suivait l'adjudication. L'acte mentionne:

1. Archives de Me Flament Duval, succr de Me Lefevre.

2. Pierre de Montesquiou, fils d'Henri Ier et de Jeanne de Gassion, était frère de Henri deuxième, dont le fils Paul devait épouser Anne-Elisabeth Filleul.

3. Cf. Saint-Simon, éd. Boislisle, XVIII, 204 à 209, 457 à 459, et Ch. Samaran, *D'Artagnan, histoire véridique d'un héros de roman*, Calm.-Levy, in 12. La terre d'Artagnan se trouvait dans la maison de Montesquiou depuis 1524. Elle appartenait encore au poète Robert de Montesquiou.

4. Ce n'est donc pas comme le croit Victor Hugo (*Quatre-vingt-treize*, éd de l'Imp. Nat., reliquat p. 365), le duel Dombes-Coigny, si tragiquement terminé au petit jour, qui donna son nom à ce lieu célèbre.

5. « Une maison ou hôtel sis à Paris, rue Neuve des-Petits-Champs, vis-à-vis la rue Dantin, occupée cy-devant par feue Mme de Coigny, et en laquelle elle est décédée. » *Acte de Montpezat*

1. Cf. L. J. Arrigon *La Jeune Captive... Aimée de Coigny, duchesse de Fleury*, Paris, Lemerre, 1921

2. Au no 16 de la rue Neuve des-Petits-Champs. Dans l'acte de vente, l'hôtel de Coigny porte le no 12 de la dite rue « vis-à-vis celle Dantin » (*sic*).

3. Marie Rosiers était morte le 25 octobre 1838.

Une maison sise à Paris, rue des Petits-Champs n° 83, rue et place du Marché Saint-Honoré n° 42, composée de quatre corps de bâtiments élevés partie sur cave, partie sur terre-plain, cour pavée au milieu. Le corps de bâtiment principal sur la rue Neuve-des-Petits-Champs est en pierre, élevé d'un rez-de-chaussée, d'un entresol, de trois étages carrés, et d'un quatrième en mansarde. On accède aux divers étages du corps de bâtiment sur la rue, de celui en aile à droite, en entrant, et celui du fond par un grand et magnifique escalier avec rampe de fer. L'entrée principale de la dite maison a lieu par une porte cochère donnant sur la rue Neuve-des-Petits Champs. A droite et à gauche sont des boutiques, dont l'une fait encoignure de la rue Neuve-des-Petits-Champs, et du Marché-Saint-Honoré. Chacun des appartements est éclairé sur la rue Neuve-des-Petits-Champs, rue et place du Marché-Saint-Honoré, et sur la cour. Le corps de bâtiment en aile, à droite, et au fond, est également élevé de quatre étages et d'un cinquième en mansarde. Petit corps de bâtiment à gauche, élevé d'un rez-de-chaussée et d'un étage carré avec mansardes et grenier dans les combles... Il y a deux boutiques sur la rue du Marché-Saint-Honoré. Sur la place du marché, il existe, y compris celle d'angle, quatre boutiques dont trois grandes. Cette propriété était autrefois l'Hôtel de Coigny, et est encore connu aujourd'hui sous ce nom. L'ensemble présente une façade de 13 mètres 94 sur la rue Neuve-des-Petits-Champs, 28 mètres 15 sur la rue du Marché Saint-Honoré, et 21 mètres 10 sur la place.

Les glaces devaient être reprises pour 2591 francs et le 29 juin 1863, les héritiers Aurant donnaient quittance à M. Delagrave.

Le 11 mars 1889, Louis-Auguste-Victorin Delagrave décédait, et le 24 avril 1890, devant Me Delafon, avec entrée en jouissance rétroactive en date du 1er avril, Mme Delagrave et Charles Delagrave, son fils, cédaient l'hôtel de Coigny à M. Louis Gotteron.

L'hôtel était vendu avec le n° 81, son voisin, que M. Delagrave avait acquis, le 25 mai 1882, des héritiers Bouhin.

Ainsi se termine le passé de l'hôtel de Coigny. Des perruques poudrees, des robes à longues traînes frôlèrent ces murs, mais de toute cette galerie d'ancêtres se détache cette gracieuse Aimée de Coigny, « épi naissant, muri de la faux respecté », qui sur les fronts abattus « ranimait presque de la joie », et inspirait les poètes.

HOTELS DESVIEUX ET CASTANIER

Rue des Capucines, nos 15 à 21.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Pl. 24 à 30.

Les terrains des hôtels Desvieux et Castanier, occupés aujourd'hui sur la rue des Capucines par le Crédit Foncier de France, ont une origine commune en la personne du duc de Montmorency-Luxembourg, et dans celle de Guillaume Leduc. Le premier hôtel, celui du financier Desvieux, est situé au n° 15; le second, l'hôtel Castanier, a son entrée au n° 19.

Hôtel Desvieux.

Le 7 juillet 1719, devant Me Bapteste, notaire à Paris, Pantaléon Segonin, curateur à la succession vacante laissée par François-Henry de Montmorency, duc de Luxembourg, et en présence de Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, gouverneur de Normandie, fils du défunt, vendait à Guillaume Leduc, écuyer, sous-lieutenant de la grande vénerie du Roi, architecte, entrepreneur des bâtiments royaux, la maison appelée hôtel de Luxembourg, la cour, les jardins et les terrains en arrière, qui s'étendaient depuis la rue du Faubourg-Saint-Honoré, jusqu'à la rue des Capucines actuelle.

Quatre mois plus tard, le 15 novembre de cette même année 1719, devant Me Dutartre, notaire au Châtelet, Guillaume Leduc et Julie Mazière, son épouse, cédaient à un avocat au Parlement, Charles Arrault, une place — sans indication superficielle — faisant partie des dépendances de l'hôtel de Luxembourg, du côté de la rue Neuve-des-Petits-Champs, depuis rue Neuve-des-Capucines. Le terrain en question tenait d'un côté, et par derrière, à la maison et au jardin de la dame Mazière, d'un autre à une place appartenant aux consorts Leduc et qui devait devenir l'hôtel Castanier, par devant à la rue Neuve-des-Petits-Champs, c'est-à-dire à la rue des Capucines. Les acquéreurs étaient tenus d'observer certaines conditions de *non edificandi*, notamment de n'adosser aucun édifice contre le mur du fond, tant que la dame Mazière n'aurait élevé ni adossé elle-même aucun édifice de l'autre côté. La vente était faite au prix de 50.000 livres, qui furent payées comptant.

Cet Arrault n'était qu'un prête-nom. Le 15 novembre, jour même de la vente, il passait déclaration de command au profit de Louis-Philippe Desvieux.

Sur le terrain acquis par lui, Desvieux fit construire l'hôtel qui portera alors sur la rue Neuve-des-Capucines le n° 119, et auquel il a laissé son nom. Il en confia l'exécution à M. Tannevot, architecte du Roi. Ce même Tannevot ayant été chargé par Castanier d'édifier également l'hôtel voisin, dont on lira plus loin la genèse, « on a affecté, dit Blondel, les mêmes décorations dans le dehors, du côté du jardin de ces deux maisons ».

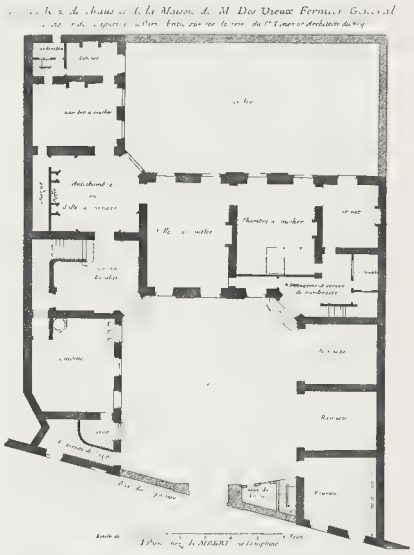

Extrait de *l'Architecture française*, par J.-F. Blondel.

Le principal corps de logis, *ajoute l'auteur de l'Architecture Française*, est entre cour et jardin, et contient un appartement à coucher, accompagné de toutes les commodités qui lui conviennent. La cour est très peu spacieuse, mais la nécessité de pratiquer des pièces un peu vastes dans un terrain fort borné, n'a pu permettre de la faire plus grande. La disposition du premier étage contient trois appartements à coucher et plusieurs pièces de société, toutes d'une belle proportion, d'une hauteur de plancher convenable et décorées avec goût.

Ancien avocat de Paris, Louis-Philippe Desvieux, depuis longtemps rompu aux affaires, avait été un des douze directeurs de la Compagnie des Indes choisis, en février 1685, parmi les nouveaux actionnaires [1]. Il avait déjà fait partie de l'ancienne société des Fermes Générales, lorsqu'au mois d'octobre 1723, il fut au nombre des quarante élus qui constituèrent le Conseil des Fermes. Il conserva cette charge jusqu'à sa mort [2].

1. Henry Weber, *La Cie française des Indes*, Paris, 1904, p. 212. On trouve encore Desvieux parmi les directeurs, dans l'Almanach royal de 1720
2. Thiron, *Vie privée des financiers au XVIIIe siècle*, Paris, 1895.

Très infatué de son opulente personne et de son heureuse fortune — il avait marié ses filles à Joly de Fleury, au président Frémond et au marquis de Saint-Contest, futur ministre des Affaires Étrangères — il avait, dit M. Thirion, blessé nombre de gens par sa morgue. Il pouvait, par contre, mal supporter les observations qui lui étaient faites, et mourut en 1735 du chagrin causé par une remontrance un peu vive du conseiller d'État Fagon, fils du célèbre médecin de Louis XIV. Desvieux ayant, malgré le désir de Fagon, pourvu lui-même à un emploi d'importance dans son département, fut mandé par le conseiller d'État, homme expert en matière de finances, mais « assez dur » au dire de Barbier. Fagon « le traita avec tant de dureté et de mépris devant tous ceux qui étaient présents, que l'autre en prit sur-le-champ un tel saisissement, qu'étant de retour chez lui, il se mit au lit et en mourut le troisième jour de désespoir et de rage ».

L'inventaire après décès fut dressé par Me Dutartre, le 20 décembre 1735. La maison devint propriété de sa veuve, Bonne-Madeleine Le Couturier, qui fit l'acquisition de deux maisons contiguës : l'une formant le corps de logis de derrière, achetée le 18 septembre 1736 à Mme Angélique de Bacresse de La Touche, épouse de Jérome-Jean-Eyros Dulude; la seconde, qui donnait sur la rue Neuve-des-Capucines, acquise le 29 juillet 1737 de Marie-Christine Mazière, veuve en premières noces d'Abraham Baylan, et en deuxièmes de Pierre-Philémon Leduc de La Touche, qu'il ne faut pas confondre avec Julie Mazière et Guillaume Leduc, cités au début de cette étude.

La veuve Desvieux décéda en 1758, instituant pour légataire universel son fils aîné Philippe-Étienne Desvieux, plus connu sous le nom de président Desvieux, et lui fit, entre autres legs, celui des trois maisons contiguës comprenant l'hôtel construit pour le fermier général. L'inventaire après décès fut dressé, toujours par Dutartre, le 13 octobre 1758.

Le président Desvieux, dont le journal de Barbier a loué l'attitude énergique après l'attentat de Damiens [1], faisait, devant Me Arnaud, par acte du 7 juillet 1770, donation entre vifs de l'hôtel à ses trois enfants : Léonard-Philippe, son aîné, pour une moitié; Dominique-Étienne et François-Louis, chacun pour un quart. Lorsque le président Desvieux décéda le 19 avril 1771, il ne laissait d'ailleurs point d'autres héritiers.

Le 5 août 1785, Léonard-Philippe Desvieux devenait seul propriétaire, à la suite d'une adjudication prononcée à son profit, au prix de 180.000 livres, sur licitation poursuivie entre lui et ses frères. Il conserva l'hôtel jusqu'au 22 pluviôse an XI, époque à laquelle il le rendait « au citoyen Jean-Baptiste Tourteau de Septeuil, demeurant à Paris, rue de la Concorde, n° 88, et au citoyen Jean-Louis Tourteau d'Orvilliers, son frère, demeurant à Versailles, boulevard de la Liberté, conjointement et chacun par moitié », pour le prix principal de 151.187 francs. Les preneurs s'engageaient à payer la rente consentie le 1er août 1792 au profit de Joseph-Louis Bidet de la Grandville et Thérèse Ducluzel, son épouse, et dont le capital représentatif devait être déduit du prix d'adjudication. Deux ans après, le 6 messidor an XIII, l'hôtel et ses dépendances étaient abandonnés « sans soulte » par Tourteau d'Orvilliers à son frère de Septeuil, qui devenait seul propriétaire.

Jean-Baptiste de Septeuil avait été premier valet de chambre du roi Louis XVI, et trésorier de la liste civile. Il avait épousé Angélique-Euphrasie Pignon, dont il avait divorcé au mois de septembre 1793, sans doute pour mettre ses biens à l'abri de la confiscation. Il mourut à Paris le 28 octobre 1812, léguant à titre particulier l'hôtel de la rue des Capucines à son fils Achille-Jean-Louis-Hippolyte Tourteau de Septeuil, chevalier de l'Empire. Le 10 avril 1858, aux termes d'un acte sous seing privé fait en triple à Paris et à Septeuil (Seine-et-Oise), Achille Tourteau, comte de Septeuil, et Horatia Capell, son épouse en secondes noces, vendaient à Alphonse Berteaux, négociant, « l'hôtel de la rue Neuve-des-Capucines, n° 15, ci-devant n° 119 ». Et le 12 avril, Berteaux déclarait avoir fait cette acquisition pour le compte et au profit du Crédit Foncier de France. Le 19 avril 1858, devant Mes Turquet et Chatelain, le Gouverneur signait avec le mandataire de M. et Mme de Septeuil, un nouvel acte donnant au précédent le caractère et la forme authentiques. Le Crédit Foncier prenait possession de l'hôtel dû à la munificence d'un fermier général. L'œuvre de Tannevot est malheureusement presque méconnaissable, La cour d'entrée a été couverte d'un toit vitré pour former la salle des comptes-courants. La décoration intérieure des appartements a disparu, à l'exception de quelques boiseries. Mais on ne saurait en faire grief aux occupants actuels. On verra, par l'hôtel voisin, dont il va être question, que le Crédit Foncier ayant rencontré une partie décorative importante, a su mettre tous ses soins à la respecter et à la préserver des injures du temps.

1. T VI, p. 447-448.

Hôtel Castanier.

L'hôtel Castanier, qui devait avoir, réuni avec son voisin l'hôtel Desvieux entre les mains du Crédit Foncier, une même destinée, eut également une origine commune par la vente faite du terrain, le 7 juillet 1719, par Charles-François-Frédéric de Montmorency à Guillaume Leduc, architecte, entrepreneur des bâtiments du Roi. Le dit terrain, d'après le procès-verbal d'alignement, était compris entre le jardin de l'hôtel du Luxembourg jusqu'à la rue Neuve-des-Petits-Champs (rue des Capucines), le boulevard, le bout du jardin et le mur du couvent de la Conception. Mais, par contrat de même date, Leduc devenait acquéreur du jardin même de l'hôtel de Luxembourg, qui agrandissait son terrain, sans dissolution de continuité. Cet espace a formé les nos 17, 19 et 21 de la rue des Capucines et constitué la propriété actuelle du Foncier, au moyen des trois parcelles vendues successivement par Leduc, et réunies ensuite par Castanier

La première parcelle fut vendue, le 18 novembre 1719, devant le notaire Dutartre, par Leduc et Julie Mazière, sa femme, à Charlotte Astier. Elle était de 283 toises et demi, « tenant d'un côté à une place vendue par les consorts Leduc au sieur Arrault agissant pour le compte de Louis-Philippe Desvieux (voir ci-dessus); d'autre côté aux dits Leduc pour un terrain réservé, par derrière aux murs d'une propriété à M. Crozat, depuis l'hôtel Baring [1], et par devant à la rue Neuve-des-Petits-Champs, aujourd'hui rue Neuve-des-Capucines par une façade de onze toises ». Cette première parcelle était, par contrat du 13 mai 1726, revendue par Mlle Astier à Pierre Maron, bourgeois de Paris, moyennant 28.200 livres. Ce Maron n'était, on le verra, que le prête-nom de Castanier.

La deuxième parcelle, « deux places attenantes l'une à l'autre sur la rue Neuve-des-Petits-Champs » (des Capucines), était vendue le 10 mai 1726 par le Sr et Mme Leduc au même Pierre Maron, au prix de 40.000 livres francs deniers payés comptant. L'une de ces places, mesurant 11 toises 2 pieds tenait « d'un côté au terrain provenant de Mlle Astier, d'autre côté tant à la seconde place ci-après qu'à une autre réservée par les sr et dame Leduc (aujourd'hui hôtel Chaudon). et par derrière au mur du jardin de M. Crozat ». L'autre, moins importante, cinq toises seulement, joignait « d'un côté la première place, d'autre côté les sr et de Leduc, et par devant la rue Neuve-des-Petits-Champs ».

Et cette double acquisition réalisée, Pierre Maron, les 10 et 13 mai 1726, passait déclaration de command au profit de François Castanier, « bourgeois de Paris », demeurant rue Saint-Honoré. La troisième parcelle ne sera acquise que plus tard.

Une fois en possession de ces deux premières parcelles, François Castanier qui voulait avoir un hôtel fastueux digne de sa personnalité — il fut de 1720 à 1759 un des directeurs de la Compagnie des Indes — ne pouvait mieux faire que de s'adresser à l'architecte même de l'hôtel Desvieux, Michel Tannevot. « Les dedans (de l'hôtel), dit Blondel, se ressentent de la perfection que cet habile homme sait donner à ses distributions [2] ». Mais François Castanier se trouvait trop à l'étroit et cherchait le moyen d'agrandir cette

1. Actuellement propriété du Crédit Foncier, 19, place Vendôme. Cf. J. Vacquier, *Les Vieux hôtels de Paris*, 9e série, éd. Contet.

2. Michel Tannevot, à qui le fils du Régent confiera le Pavillon des Bois, au château de Bagnolet, fut reçu à l'Académie d'Architecture en 1717 et mourut en 1762 (Dict. Bellier de la Chavignerie).

demeure déjà somptueuse. C'est alors qu'il fit, par échange, l'acquisition de la troisième parcelle.

Cette troisième parcelle avait été vendue le 8 décembre 1719 par M. et Mme Leduc à Messire Antoine Crozat, baron de La Fauche, conseiller du Roi et trésorier de ses ordres, surnommé « Crozat le Riche », dont la fille Marie-Anne épousa le comte d'Évreux, Henri-Louis de la Tour d'Auvergne, le premier propriétaire du Palais de l'Élysée [1]. Crozat, dont le Crédit Foncier devait acquérir également l'hôtel de la place Vendôme, agrandissait ainsi sa propriété de la place Louis-le-Grand, d'une superficie de 763 toises 9 pieds, « tenant du côté du boulevard au Sr et De Leduc, du côté de la rue Saint-Honoré au sieur Fromaget [2], par derrière aux jardins des deux maisons appartenant au sieur Crozat (hôtels Baring et de Schickler) et par devant à la rue de Luxembourg (auj. rue Cambon) ». La vente était faite au prix de 112.638 livres 15 sols. En outre, par contrat passé devant Me Dutartre le 18 mars 1723, Antoine Crozat acquérait des consorts Leduc, pour une somme de 15.000 livres, une place de 239 toises sur la rue de Luxembourg.

Le 27 septembre 1741, devant Me Desmeures, Marie-Marguerite Le Gendre, veuve d'Antoine Crozat, et ses enfants :

— Louis-François, marquis du Châtel, maréchal de camp, et Marie-Thérèse-Catherine Gouffier, son épouse;

— Joseph-Antoine, seigneur de Tugny, président honoraire du Parlement de Paris;

— Louis, chevalier, baron de Thiers,

cédaient par échange à François Castanier la troisième parcelle ainsi constituée et sur laquelle Crozat le Riche avait fait édifier des bâtiments « pour écuries, remises, logements d'officiers et domestiques, et greniers à fourrages. » Castanier cédait, par contre-partie :

1° le terrain qui avait été vendu par Leduc à Vincent Fromaget, co-directeur de la Cie des Indes, le 31 août 1719, et dont Castanier s'était rendu acquéreur, « par décision des Commissaires généraux », le 3 décembre 1740.

2° le terrain vendu par Leduc à Jean-Baptiste-Martin Dartaguiette d'Yron, conseiller du Roi, le 31 août 1719 et revendu à Castanier le 23 septembre 1741.

3° une partie du terrain vendu directement par Leduc à Castanier.

Voici donc le directeur de la Cie des Indes propriétaire de la troisième parcelle. Il en profite pour faire, à sa demeure, peu avant l'année 1754, d'importantes augmentations, toujours sur les dessins et sous la conduite de Tannevot. Au rez-de-chaussée, le cabinet devient salle à manger, et la bibliothèque, qui lui fait suite, est aménagée en salon. Pour orner cette dernière pièce, Castanier commande à Louis-Joseph Le Lorrain un plafond peint, qui existe encore et représenterait, d'après Champeaux, *Les Éléments et les Saisons*. Malgré la concordance d'années, le sujet ne paraît guère s'apparenter avec l'esquisse exposée au salon de 1753, sous le n° 167 : *les Grâces qui enchaînent l'Amour*, et devait être, suivant le livret, « exécutée en plafond. » Mais il peut être curieux de rechercher, à ce propos, les jugements de quelques contemporains sur l'œuvre décorative de cet artiste :

M. Le Lorrain est aussi l'un des jeunes peintres de l'Académie dont le public espère le plus; il confirme avantageusement son attente par les deux tableaux esquissés que l'on voit de lui au sallon, et qui sont marqués du n° 167. Le premier représente le Roi, sous la figure d'Apollon, qui accorde sa protection à la Peinture et à la Sculpture. Le second doit être exécuté en plafonds et représente les Grâces qui enchaînent l'Amour. On voit dans l'un et dans l'autre des essais d'un génie heureux et facile. Il vient de peindre dans la maison de M. de la Boüexière deux plafonds où il a joint toute l'habileté de son art, un goût qui ne s'acquiert pas par le travail, et que la Nature ne donne qu'à ceux qu'elle favorise. Il est heureux d'avoir trouvé une pareille occasion de faire connaître son talent [3].

Les *Jugements d'un amateur* sur le même salon, lettres au marquis de V..., en trouvent « l'exécution un peu froide et sans beaucoup d'intérêt, et les *Lettres sur l'exposition des tableaux au Louvre, 1753*, après avoir loué le tableau du même peintre : « Hercule faisant manger Diomède par ses chevaux », ajoutent : « Il (Le Lorrain) n'a pas si bien réussi dans son esquisse de l'Amour enchaîné par les Grâces; il faut être Mr Boucher pour les peindre. » Les *Lettres d'un amateur* sont plus précises encore :

Le tableau d'Hercule qui va faire manger Diomède par ses chevaux est de M. Le Lorrain. Que le coloris m'en paroit faux et rembruni ! La touche est hardie, il est vrai, mais elle est en revanche d'une dureté à toute épreuve. Je crois, d'ailleurs, avoir vu dans une des salles de l'Académie le même sujet traité par l'habile artiste qui nous indemnisera quelque jour sans doute, par la beauté du plafond de S. Roch, des regrets qu'il nous cause à présent et qu'il mérite à tant de titres.

Ces critiques n'empêchaient point, toutefois, d'apprécier les mérites de Le Lorrain qui devint directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à Saint-Pétersbourg, en 1758, et mourut en cette ville l'année suivante, le 24 mars 1759.

Extrait de *l'Architecture françoise*, par J.-F. Blondel.

De l'hôtel ainsi transformé, Blondel dans son *Architecture Françoise* a laissé une description assez détaillée :

La cour de cette maison est petite pour l'étendue des bâtimens, mais suffisante. Dans un grand vestibule placé à droite et au fond de la cour, est un assez bel escalier qui monte au premier étage. Ce vestibule a deux principales ouvertures... Cette pièce donne entrée à un appartement double, compris dans le principal corps de logis et à un autre en aile donnant sur le jardin. Cette aile... vient d'être augmentée par un nouveau bâtiment de onze croisées de face, de sorte que la salle à manger est, à présent, à la place du cabinet, et, au lieu de la bibliothèque et du petit escalier qui la suit, on a pratiqué un salon fort orné, dont le plafond est peint par M. Le Lorrain. Ce salon forme un angle droit avec la nouvelle aile.

On a pratiqué, derrière cette nouvelle aile de bâtiment, une cuisine belle et spacieuse, accompagnée d'une cour qui a une issue sur la basse-cour de ce plan et d'une entrée de dégagement dans la rue Neuve-de-Luxembourg... Cette nouvelle cour, les cuisines, l'aile du bâtiment dont nous venons de parler, et l'agrandissement du jardin de cette maison se trouvent placés aujourd'hui dans le terrain où était autrefois la basse cour de la maison de M. le baron de Thiers [1], et qui a été échangé avec M. de Castanier, à condition par celui-ci de faire bâtir les basses-cours dont nous avons parlé.

Dans la grande salle de compagnie l'on voit de fort bons tableaux de Mrs Carle Van Loo, Natoire et Boucher. Les lambris sont vernis dans la couleur naturelle du bois, ce qui rend ces appartements un peu tristes, principalement quand on les compare avec ceux qu'on a nouvellement construits en aile, au-rez-de-chaussée et au premier étage, et qui sont imprimés de diverses

1. Cf. Leroux-Cesbron, *Le Palais de l'Elysée*, in-8, Perrin, 1925.

2. Fromaget figure comme directeur de la Cie des Indes, en même temps que Castanier, sur les almanachs royaux, mais seulement pour les années 1720 à 1737.

3. *Observations sur les ouvrages de MM. de l'Académie de peinture et de sculpture exposés au Sallon du Louvre en l'année 1753*, dédiées au président de B..

1. Louis Crozat, baron de Thiers, cf. ci-dessus, échange de la troisième parcelle.

Elevation de la Façade de la Maison de M. Des Vieux du côté du Jardin

Fig II.

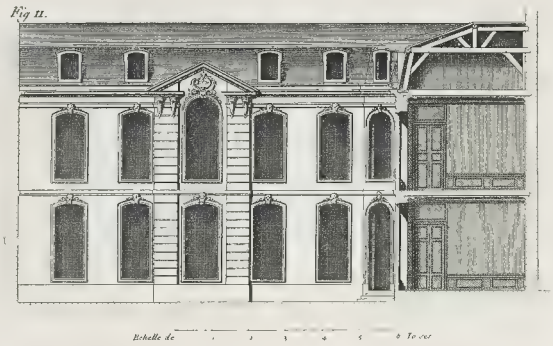

Echelle de ... *Toises*

Elevation de la Façade du côté de l'entrée

Fig I^ere

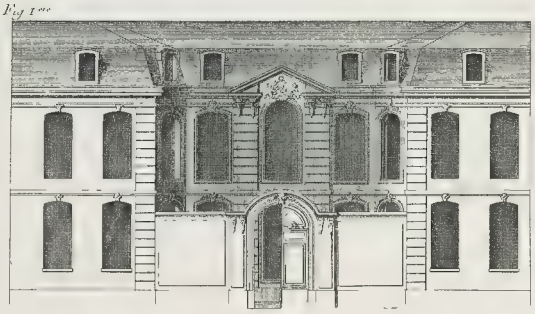

D'après les gravures de l'ouvrage de J.-F. Blondel, *l'Architecture françoise*.

couleurs, rechampis ou dorés, et ornés de tableaux par M^re Vien [1], Challes [2] et Le Lorrain, peintres de l'Académie royale de peinture et sculpture.

Blondel ajoute qu'au premier étage, les appartements sont d'une belle proportion, « bien percés et chaque pièce assez régulièrement distribuée ». Mais il ne peut s'empêcher de reprocher aux trois petites cours, visibles sur le plan, leur peu d'utilité, et d'observer qu'il était aisé de les supprimer « sans nuire aux commodités nécessaires aux pièces des maîtres ».

François Castanier, cet opulent financier qui avait débuté comme agent de change, acquit de Jeanne-Pelagie d'Albert de Luynes, veuve de Louis de Guilhem de Castelnau, la terre de Clermont-Lodève, située en Languedoc, qui donnait entrée aux États de la province et au titre de baronnie. Guillaume Castanier d'Auriac, frère du financier, avait lui-même atteint une grande aisance par d'heureuses spéculations [3]. François Castanier étant mort en 1759, sans postérité, son neveu, fils de Guillaume, vint habiter l'hôtel de la rue des Capucines et hérita de la terre de Clermont-Lodève.

Ce fut donc une demeure princière que, devant M^e Morisse, le 1^er février 1763, Guillaume Castanier d'Auriac, chevalier, conseiller d'Etat, premier président au Grand Conseil, « demeurant à Paris rue Neuve-des-Capucines », légataire universel de François Castanier, son oncle, vendit à Guillaume Mazade de Saint-Bresson, écuyer, trésorier général des États du Languedoc, et Antoinette-Marie Delaroche, son épouse, qui demeuraient à l'hôtel d'Aligre, « rue d'Orléans Saint-Honoré » : L'acte décrit :

Une grande maison avec toutes ses circonstances et dépendances, sise à Paris, rue Neuve-des-Capucines, ayant trois portes cochères, deux sur la dite rue Neuve-des Capucines et une sur la rue Neuve-de-Luxembourg; la dite maison construite par M. François Castanier sur les emplacements du terrain provenant des deux acquisitions par lui faites des sieurs et dame Leduc et de M^lle Astier, et de l'échange avec M^me V^ve et héritiers Crozat, suivant les contrats prédatés.

A la fin de l'année 1776, ou au début de 1777, Guillaume Mazade de Saint-Bresson décéda. Il laissait pour seule héritière sa fille, Antoinette-Marguerite-Henriette, épouse de Louis-Alexandre-Céleste d'Aumont, duc de Villequier-Aumont, lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Boulogne-sur-Mer. Sa veuve conservait l'usufruit, et continua d'habiter l'hôtel avec sa fille et son gendre. La duchesse de Villequier mourut quelques années plus tard, laissant quatre enfants mineurs.

Le 22 juillet 1786, M^e Doillot et son collègue, notaires à Paris, procédaient au partage des biens immeubles et valeurs mobilières entre M^me V^ve de Saint-Bresson, « demeurant à Paris rue Neuve-des-Capucines », et le duc de Villequier-Aumont, « demeurant à Paris en son hôtel, aussi rue Neuve-des-Capucines », au nom et comme tuteur de ses quatre enfants. M^me Mazade abandonnait,

1. Joseph-Marie, né à Nîmes en 1718, élève de Natoire.
2. Michel-Ange-Charles, élève de Boucher, reçu en 1753.
3 C. d'E. A., *Dict. des familles françaises anciennes ou notables*, VIII, 382.

THE GETTY CENTER LIBRARY

entre autres choses, à ses petits-fils et petites-filles, « l'usufruit et la jouissance, à partir du 1er juillet 1785, de l'hôtel rue Neuve-des-Capucines, pour la somme de 580.000 livres. » Elle abandonnait, en outre, pour une valeur supplémentaire de 18.000 livres, « les ouvrages de construction des cuisines, écuries et remises qu'elle avait fait faire dans l'hôtel ». Le tout formait, en réalité, deux hôtels distincts qui prirent à cette époque les noms de Grand et Petit hôtels de Villequier.

A la Révolution, le duc de Villequier et ses enfants émigrèrent, et leurs biens confisqués furent réunis au Domaine. Mis en vente le 16 messidor an IV, le grand hôtel de Villequier, « ayant façade sur la rue des Capucines et faisant retour par ses dépendances sur la rue de Luxembourg », échut à Françoise-Félicité Mauduit pour le prix de 324.000 francs. Le petit hôtel, « ayant façade seulement sur la rue des Capucines », et portant alors le numéro 120, fut acquis par Marie-Jean-Michel Drieu, moyennant 108.000 francs. A noter que ce Drieu est indiqué comme demeurant déjà au n° 120 de la rue Neuve-des-Capucines.

Le 7 ventôse an VI, Mlle Mauduit avait revendu le grand hôtel Villequier à François Guinebaut, mais, faute de paiement, le contrat avait été résilié le 11 prairial. Le 1er germinal an VII, Mlle Mauduit vendait l'hôtel, moins les dépendances sur la rue de Luxembourg, à Louis-François-Joseph Bonamy négociant de Tréguier, moyennant 100.000 francs payés comptant. Le reste de la propriété avaient été vendu par Mlle Mauduit au sieur Higgenson dès le 11 frimaire an V. Mais, de son côté, le 1er germinal an VII, en même temps qu'il achetait le grand hôtel, Bonamy acquérait de Drieu, pour 50.000 francs, le petit hôtel Villequier, réunissant à nouveau ces deux immeubles que la vente domaniale avait divisés.

Le 23 germinal an X, Bonamy et sa femme Julie-Anne Delange, par contrat passé devant Me Montaud, et pour le prix de 165.000 francs, cédaient les deux hôtels, numérotés sur la rue des Capucines 120 et 121, à Antoine-Pierre Bandelier-Befort, négociant à Paris, qui le 19 germinal an IX s'était rendu acquéreur de la partie vendue à Higgenson. La demeure construite pour un des plus riches financiers du XVIIIe siècle passait donc successivement entre les mains de nouveaux enrichis. Sans doute, Bandelier-Befort avait-il vu trop grand, car, le 25 frimaire an XII, à la requête de ses créanciers — dont le principal, par une curieuse coïncidence, portait le nom de Edme-Marie Foncier — les deux hôtels étaient adjugés, moyennant une rente de 30.000 francs aux créanciers inscrits, et 14.100 francs en deniers comptants, à Mathurin-Julien-Marie Delamarre, propriétaire, demeurant à Paris rue Bergère, n° 1005. Mais Delamarre, qui, par contrat du 28 janvier 1784, avait épousé Anne Moisnet, revendit avec sa femme au comte de Girardin, Alexandre-Louis-Robert, la partie du grand hôtel de Villequier, rue de Luxembourg, provenant de Higgenson.

Mme Delamarre mourut à Paris le 24 octobre 1826, laissant pour héritiers son mari et ses trois enfants :

— Auguste-Dominique Delamarre.
— Gaspard-Mathurin-Hippolyte Delamarre.
— Achille-Joseph, comte Delamarre.

La succession fut liquidée par tirage au sort des lots établis, après jugement du tribunal de la Seine, le 1er septembre 1829. Le premier de ces lots, comprenant l'hôtel de la rue Neuve-des-Capucines, fut dévolu à Gaspard-Mathurin-Hippolyte Delamarre.

Le 5 octobre 1838, devant Mes Roger et Linard, Hippolyte Delamarre cédait à Alexandre-Epaminondas Godde, architecte, une portion de terrain prise au fond de son jardin, à droite, en échange d'une autre portion formant couloir, « dégageant au rez-de-chaussée le grand salon, et longeant le petit salon ». La portion que M. Godde échangeait, à charge par lui de verser à Delamarre une soulte de 125.800 francs, avait été achetée par lui, le 23 juillet 1838, sous le prête-nom d'Elie Daguin, en même temps qu'un autre terrain sis rue Neuve-de-Luxembourg, n° 14, au comte Alexandre-Louis-Robert de Girardin et Fidèle-Henriette-Joséphine de Vintimille du Luc, son épouse, eux-mêmes acquéreurs, par contrat du 25 janvier 1822, de M. et Mme Delamarre-Moisnet. C'était la portion provenant de Higgenson et du grand hôtel Villequier, revendue par Mathurin Delamarre.

Hippolyte Delamarre décéda le 11 février 1844, laissant pour héritiers ses deux frères : Auguste-Dominique et Achille-Joseph. L'hôtel fut adjugé sur licitation, le 7 mai 1844, à Auguste-Dominique qui en devint seul propriétaire. Ce dernier mourut, à son tour, dans le Loiret, le 30 mai 1850, léguant ses biens aux cinq enfants qu'il avait eus de son mariage avec Claudine-Marguerite-Pauline Asselin :

— Julien-Paul Delamarre ;
— Henri-Louis Delamarre ;
— Louise-Anne Delamarre, épouse du vicomte Jules-Marie de Toustain ;
— Charlotte-Gabrielle, épouse de Jules-Louis de Vaufleury, marquis de Malterre ;
— Marguerite-Augustine, alors mineure, qui épousera Jules-Hyacinthe-Marie Langlois, vicomte d'Amilly.

Les héritiers Delamarre vendront l'hôtel, le 9 septembre 1854, devant maîtres Turquet et Brun, au Crédit Foncier de France qui lui a redonné un peu de son ancienne splendeur.

Ainsi donc, après des aventures successives, voire même des divisions passagères, les hôtels Desvieux et Castanier se trouvent aujourd'hui réunis entre les mains de cette importante société financière. A l'exemple de ces fermiers généraux, de ces directeurs de la Compagnie des Indes, qui firent édifier ces demeures enrichis par les artistes de leur époque, les Gouverneurs du Crédit Foncier se sont montrés non moins gens de goût que leurs prédécesseurs des grands siècles. Tout en faisant la part des exigences imposées par l'organisation des services dont ils avaient la charge, ils se plurent à conserver ces souvenirs du passé qui leur étaient dévolus, à sauvegarder cette parcelle du Vieux-Paris, qui, sans eux, aurait sans doute disparu.

Qu'il nous soit permis de remercier ici M. le Gouverneur du Crédit Foncier, M. Petit, sous-gouverneur, M. Fort, secrétaire général, et M. Boyer, chef du Matériel, de la bonne grâce parfaite avec laquelle ils ont bien voulu nous accorder les autorisations nécessaires, et nous faciliter notre tâche.

Le cabinet du Gouverneur (pl. 30), avec ses panneaux, son plafond et sa cheminée ; celui des sous-gouverneurs M. Petit et M. Regard (pl. 28), avec leurs boiseries ; celui du secrétaire général, avec son plafond directoire et sa jolie frise en camaïeu ; l'antichambre (pl. 27) ; la salle du bureau d'émargement, avec le plafond de Le Lorrain (pl. 29), sont autant de preuves du soin qui a présidé à la conservation des différentes pièces. Une belle rampe d'escalier, avec têtes de lions et de vautours, conduit au secrétariat général ; elle provient de l'hôtel du baron de Schickler, place Vendôme.

Et dans ces appartements, où le bruit du Paris moderne ne vient pas déranger la rêverie, dans ce cadre d'autrefois si bien conservé, oubliant cartons et dossiers, on évoque les silhouettes de leurs anciens habitants, depuis l'irascible Desvieux ou l'imposant Castanier jusqu'aux figures plus discrètes d'un Tourteau de Septeuil ou d'un Mathurin Delamarre.

HOTEL CORDIER DE LAUNAY

Rue Cambon, nos 47 et 49.

Pl. 31 à 35.

Les immeubles situés 47 et 49, rue Cambon, et qui se ramifient avec la propriété du boulevard de la Madeleine, n° 5, par des cours communes, ont leur origine dans les dépendances de l'hôtel de Luxembourg, sur l'emplacement desquelles la rue Cambon, ancienne rue Neuve-de-Luxembourg, fut ouverte par lettres patentes du 3 septembre 1719. Mais Lefeuve a fait erreur en dénommant les nos 47 et 49 : hôtel Villequier-d'Aumont. Il est possible, comme il le dit, « que Mr de Bronville perçut le loyer de ce grand hôtel », qui était voisin, mais M. de Brunville — et non Bronville — était propriétaire du n° 47, qu'il avait, on le verra, acheté à Cordier de Montreuil.

L'emplacement qui compose les nos 47 et 49 de la rue Cambon fut acquis par Pierre-Philémon Leduc de La Touche, écuyer, capitaine, premier enseigne de la Compagnie des Cent-Suisses de la garde du roi, des mains du curateur à la succession de François-Henry de Montmorency-Luxembourg, pair et maréchal de France [1]. Leduc de La Touche céda le 4 septembre 1739, à Madeleine Perrot, veuve Desgrez, qui fit bâtir. Jacques Cordier de Launay, seigneur des Verrières, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, et Anne-Thérèse Croëzer, sa femme, se rendirent acquéreurs de la partie no 49 actuel, le 16 octobre 1743, par acte passé devant Me Bapteste.

Le 28 mai 1744, Cordier de Launay achetait de la même manière, et toujours à la veuve Desgrez, le no 47 :

Vente par Madeleine Perrot, veuve du sieur Léger Desgrez, bourgeois de Paris, à Jacques-René Cordier de Launay.

Une maison à porte cochère sise à Paris, rue Neuve de Luxembourg... consistant en deux corps de logis, l'un sur le devant et l'autre sur le derrière, cour entre deux avec puits en icelle, mitoyen avec la maison appartenant aux dits sieur et dame Delaunay, suivant l'acquisition qu'ils en ont faite de la dame veuve Desgrez, par contrat passé devant Me Bapteste, le 16 octobre 1743.

Le corps de logis de devant consiste en un rez-de-chaussée, escalier en aile, entresol au-dessus... trois étages au-dessus de l'entresol, dont le troisième est lambrissé. Le corps de logis derrière consiste par bas en une double remise, un petit escalier au milieu, trois chambres au-dessus...

Appartenances et dépendances de la dite maison... sans en rien excepter, ensemble glace, tableaux, dessus de porte, menuiserie, chambranles de cheminée.

La dite maison appartenant à la dite dame veuve Desgrez, comme l'ayant fait construire sur partie de l'emplacement qu'elle avait acquis de Pierre-Philémon de La Touche... le 4 septembre 1739.

Détail à noter : cette partie était, au moment de la vente Perrot-de Launay, « tenue à loyer par Pierre-Charles Devillette, écuyer, conseiller du roi, receveur général des Finances de Flandre, et dame Thérèse-Charlotte Cordier de Launay, son épouse, une des filles de Jacques-René, qui avaient signé bail le 23 février 1743.

Au moyen de cette double acquisition, Jacques-René Cordier de Launay devenait donc propriétaire de l'ensemble des constructions. Ce Cordier de Launay, d'une famille de robe parisienne, seigneur d'Échauffou et de Montreuil-Largille, avait obtenu le 3 décembre 1735 un arrêt du Conseil d'État par lequel le roi le relevait du défaut de trois années d'exercice manquant à son grand-père pour acquérir la noblesse héréditaire attachée à son office de secrétaire du roi.

Ainsi pourvu d'un titre de noblesse en bonne et due forme, il rêva d'une demeure somptueuse et compléta, le 21 août 1744, ses achats précédents par celui des terrains avoisinants, dépendant du jardin de Jacques Michel, banquier à Paris. Il ajouta aux bâtiments de nouvelles constructions avec jardin, s'étendant au no 45 de la rue Cambon, et jusqu'au no 5 du boulevard de la Madeleine.

A la mort de Jacques Cordier, survenue en 1760, son fils Claude-René Cordier de Montreuil, président en la cour des Aides, recueillit en succession et après partage, l'hôtel formé par le no 47, tandis que sa sœur, Anne-Prosper Cordier de Launay, recevait le no 49.

L'histoire des deux numéros communiquants se sépare ici, avant de se réunir plus tard.

Voici donc Claude-René Cordier de Montreuil, propriétaire du no 47. Il avait épousé, en 1740, Marie-Madeleine Masson de Plissay, devint intendant de la généralité de Caen en 1789, prit part aux assemblées de la Noblesse, mais n'habita point l'hôtel. Passé en Russie, au moment de la Révolution, il devint Conseiller d'État, secrétaire de l'empereur Paul Ier, et mourut à Saint-Pétersbourg en 1826.

Dès le 11 septembre 1776, il avait vendu cette partie no 47 à Antoine de Flandre de Brunville, conseiller au Parlement, ce magistrat populaire qui manqua de prendre la place de Bailly comme maire de Paris, et qui fit de la maison de la rue de Luxembourg sa résidence.

1. Cf. *supra*, pages 13 et 14, Hôtel Desvieux.

Il l'habitait encore quand, par contrat du 1er février 1792, passé devant Me Mathieu, son épouse et mandataire, Marie-Angélique Desvaux vendait l'hôtel à Jean-Baptiste-Louis-Anne-Adrien Le Roy de Camilly, un des administrateurs de la Caisse d'Escompte, payeur de rentes à l'Hôtel de Ville.

A la requête des créanciers de ce dernier, et suivant procès-verbal dressé par Me Lefebvre de Saint-Maur, notaire à Paris, le 24 prairial an VII, la maison no 47 fut mise en vente et adjugée à Joseph-Alexandre Barillon et Françoise-Marguerite Chassy-Poulet, sa femme. Celle-ci, devenue veuve, la transmit après son décès à son fils, François-Sophie-Alexandre Barillon, et Marie-Félicie Margantin, son épouse, qui l'échangeaient, par contrat passé devant Noël, les 26-27 juin et 6 juillet 1846, contre les nos 27 et 27 bis de la rue Neuve-de-Luxembourg, avec les Casimir Périer [1].

Marie-Cécile-Laurence-Pauline Loyer, veuve de M. Casimir Périer [2], propriétaire du no 47 pour l'usufruit, d'une part; son fils Auguste-Casimir-Victor-Laurent Périer [3], pour la nue propriété, d'autre part, et Camille Fontenillat, son épouse, mirent en vente le no 47, et par contrat passé devant Mes Huillier et Noël les 26 juin, 2, 6 et 7 juillet 1846, Jean-Jacques-Élie Pasturin s'en rendait acquéreur [4].

Ce Pasturin, ancien avoué, avait fondé le 7 mars précédent une société : *La Copropriété*, dont le but était d'acheter des immeubles dans Paris, en chargeant Pasturin de leur gérance et administration. Pasturin avait donc agi en qualité de gérant de la dite Société [5].

Mais bientôt le désaccord survint entre les actionnaires. Une certaine Louise-Joséphine Kesler, veuve en premières noces de Michel-Frédéric Levaillant et épouse en secondes, de Théogène Bouge, requit contre Pasturin, et l'immeuble no 47 fut mis en vente à l'audience des criées du 10 août 1850. Après une première adjudication à Louvaire de Barthélemy, et surenchère de Maria-Carmen-Victoire Moreno, veuve d'Alexandre-Joseph-Marie-Léon-Pierre-Paul-Raimond-Louis-Gonzague Aguado, marquis de Las Marismas del Guadalquivir [6], au nom de son fils mineur le vicomte Aguado, surenchère validée par jugement du 19 décembre, l'immeuble était remis en vente et adjugé, le 6 février suivant, au vicomte Onésippe-Gonsalve-Jean-Alexandre-Olympe Aguado.

Le 10 juin 1865, le vicomte Onésippe Aguado, et sa femme Émilie-Claire Mac Donnel, veuve en premières noces d'Alexandre-Marie-Jean-Manuel Aguado, marquis de Las Marismas del Guadalquivir [7], vendaient le no 47 aux époux Gripon-Sordet-Friry, que l'on retrouvera au no 49 et qui réuniront à nouveau les deux immeubles.

Quant au no 49 actuel, nous l'avons laissé au moment de la succession de Claude-René Cordier de Montreuil. Sa fille Anne-Prosper Cordier de Launay, qui l'avait recueilli au partage, épousa le 17 octobre 1736 Jean-François-Joseph Comte de Toulongeon, futur brigadier des armées du roi. Suivant l'acte de « délaissement » passé le 10 mai 1783 devant le notaire Boissel, après le décès d'Anne Cordier, le fils aîné de cette dernière, Hippolyte-Jean-René, marquis de Toulongeon d'Inskerque, maréchal de camp, ayant renoncé à ses droits à la succession, reçut de ses frères en compensation, « la maison sise à Paris rue Neuve-de-Luxembourg (no 49 actuel) pour le dit seigneur, ses héritiers et ayant cause, jouir, faire et disposer en toute propriété, et en commencer la jouissance à

1. Ces origines sont communes avec le no 55 du Bd de la Madeleine.

2. Décédé à Paris le 16 mai 1832, après avoir été ministre de l'Intérieur en 1831.

3. Il prit, à partir de 1873, le nom de Casimir-Périer, et fut le père de l'ancien président de la République.

4. L'acquisition par Pasturin avait lieu au moment même de l'échange Barillon-Périer. Le surplus provenant de cet échange ne sera mis en vente par les Casimir-Périer que le 21 déc. 1850, et adjugé après surenchère le 26 juin 1851. Encore ce surplus ne comprend-il, pour les immeubles dont nous nous occupons ici, qu'une portion de terrain de 101 mètres sur le boulevard, acquise au profit de Pierre-Marie Legendre.

5. Pasturin réunira les nos 47 et 49. Cf. *Infra*, mais pour peu de temps. Il faudra pour la jonction définitive attendre l'achat par les consorts Gripon Sordet-Friry.

6. Nous avons déjà rencontré ces mêmes Aguado de Las Marismas dans notre étude sur l'hôtel Marmont (*Les Vieux Hôtels de Paris*, XIVe série, Édit. Contet).

7. Décédé le 16 août 1860, au no 28 de la rue de la Ville-l'Evêque. Sa veuve s'était remariée avec le vicomte Aguado par contrat du 6 mai 1863.

compter du 19 mars 1782 ». Cette jouissance rétroactive concernait le paiement des loyers.

A la Révolution, le marquis de Toulongeon émigra et mourut, sans doute, pendant son exil volontaire. Ses biens furent mis en vente et la maison de la rue Neuve de Luxembourg fut adjugée par l'administration des domaines le 19 germinal an VI, à la veuve même du marquis, Marie-Joséphine-Marguerite d'Aubigné, sous réserve « de se conformer aux alignements arrêtés par la Commission de Travaux Publics, et ce, sans indemnité ». Elle ne fut pas, d'ailleurs, touchée par cette servitude.

Le 1er ventôse an IX, la veuve du marquis de Toulongeon vendait à son tour la propriété à Antoine-Mathieu Dejean et Louise-Victoire Segaux, sa femme. Celle-ci en hérita, à la mort de son mari, le 21 août 1825. Décédée elle-même à Paris le 15 décembre 1843, elle laissa pour héritières ses trois filles : Eugénie, mariée avec Alexandre Gaudissart [1]; — Adèle, qui épousera Silvestre Petit de la Saussaye; — Élise, épouse de Charles-Louis-François Galland. Et lors de la liquidation à l'amiable, le 10 août 1844, Mme Gaudissart se rendra adjudicataire de l'immeuble.

C'est alors que l'on voit intervenir également l'avoué Pasturin, qui, en sa qualité de gérant de *La Copropriété*, se rend acquéreur du n° 49, le 26 mai 1847, devant Me Huillier, des mains de Alexandre Gaudissart, agissant au nom et comme mandataire d'Eugénie Dejean, son épouse. Jean-Jacques Pasturin, déjà propriétaire, on l'a vu, du n° 47, depuis le mois de juillet 1846, réunissait donc, mais provisoirement encore, les deux maisons.

Mêmes difficultés, même intervention de Joséphine Kesler, et « l'immeuble rue Cambon, n° 49, précédemment rue de Luxembourg, n° 33, d'abord, et ensuite 49 », ainsi qu'une partie de l'immeuble boulevard de la Madeleine, n° 5 (ancien 3), était adjugé, le 23 mars 1850, en l'audience des criées, à Pierre-Marie Legendre, avoué près le Tribunal de la Seine, qui vient habiter le n° 49 et edifia « de ses deniers personnels » quelques constructions nouvelles, sans doute le corps de logis ramifié au boulevard de la Madeleine. Le 23 juin 1856, en effet, par acte notarié, une convention intervenait entre Legendre, et le marquis et le comte d'Osmond, Legendre ayant manifesté son intention de procéder

A la reconstruction immédiate du corps de logis de la maison dont il est propriétaire et portant le n° 5 boulevard de la Madeleine, ainsi que du corps de logis en aile à gauche, qui fait suite à celui de la même maison, dont l'entrée est par la rue de Luxembourg, n° 49, les dits deux corps s'adossant l'un et l'autre sur et contre le mur mitoyen avec M. le marquis et M. le comte d'Osmond.

L'aile et le corps de logis du fond, sont, d'ailleurs d'un tout autre style que le corps de bâtiment sur rue et l'on n'y retrouve pas les jolis appuis de fenêtres de ce dernier.

Pierre-Marie Legendre décéda le 30 décembre 1860, en son domicile de la rue de Luxembourg. Par acte de partage du 20 février 1862, sa veuve, Rose Friry hérita pour 13/20e en toute propriété et en 7/20e en usufruit, tandis que sa fille adoptive Émilie-Élisa Sordet Friry recevait ces 7/20e en nue propriété.

Après le décès de Mme Legendre, survenu au 49 de la rue de Luxembourg, le 15 février 1866, Émilie-Élisa Sordet Friry, épouse de Maxime-François-Guillaume Gripon, devint seule héritière.

Les époux Gripon-Sordet Friry, adjudicataires en 1865 du n° 47, acheté au vicomte Aguado, réunissaient définitivement les deux immeubles 47 et 49.

A la mort de Mme Gripon-Sordet Friry, décédée veuve le 9 novembre 1916, ses héritiers :

— Marie-Rose-Félicie-Maximilienne Gripon, veuve de Camille Carpentier,

— Alice-Marie-Rose-Albertine Gripon, épouse de Jules-Fernand Nicolaÿ;

— Raoul-Marie-Georges-Félix Gripon, marié à Caroline-Alice-Louise Boudet;

1. Dix ans plus tôt, ce nom de Gaudissart, avait fourni à Balzac le titre et le héros d'une scène de la vie de province : *l'Illustre Gaudissart*, dédiée à la duchesse de Castries. Simple coïncidence. Il a été maintes fois observé que Balzac aimait à prendre des noms réels, relevés dans les annuaires de l'époque, sans qu'il faille chercher aucune analogie entre le personnage du roman et son homonyme.

vendirent l'ensemble de la propriété le 26 février 1920, à la Société Bénard frères et Cie, banquiers, qui, six mois plus tard, le 26 août 1920, vendaient à leur tour au Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, dont ils allaient devenir locataires [1].

L'ensemble comprenait, suivant acte :

1° Un immeuble portant le n° 5 du boulevard de la Madeleine.....

2° Un immeuble portant les nos 47 et 49, rue Cambon, élevé sur caves d'un rez-de-chaussée, de quatre étages carrés dont un à la mansarde et d'un étage de combles. Ailes en retour.....

3° Un corps de logis situé au fond de la grande cour commune élevé sur cave d'un rez-de-chaussée et de deux étages carrés.....

On a vu qu'au moment des opérations Perrot-de Launay, la vente avait compris l'ensemble « des glaces, dessus de porte, menuiserie et cheminée ». C'est donc la veuve Desgrez qui aurait décoré son salon des magnifiques boiseries Louis XV, et dessus de portes, mis aux enchères publiques le 23 décembre 1918, et dont M. Zafiropoulo, leur acquéreur, a autorisé, avec une bonne grâce charmante, la photographie [2]. D'agréables rocailles, des attributs, des trophées de l'Amour, liés par un ruban, des chutes de fleurs, des palmettes décoraient les trumeaux. Quatre dessus de portes, attribués à Coypel, empruntent leurs sujets aux *Métamorphoses d'Ovide*, et ont été transportés rue Beaujon avec les boiseries.

Trois autres dessus de portes rectangulaires contenaient des peintures sur toile, ayant pour sujet des *Natures mortes*. L'une d'elles portait la signature : *Duplessy 1743*.

Il s'agit, évidemment, de Duplessy le père, Joseph-Guillaume, dit le Vieux, qui avait abandonné la chirurgie, ou la chimie, pour se consacrer à la peinture. En 1741, Duplessy père vivait encore, puisque à cette date il confiait son fils au frère Imbert, le « frère peintre » qui, en 1739, avait fait visiter au président de Brosses la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. « Il est certain, dit Mr Belleudy [3], qu'il (Duplessy père) s'est livré à certaines entreprises de décoration ». De plus, Joseph-Guillaume, sur l'acte de baptême de son fils, est orthographié *Duplessy* : filium Dni Josephi Guillelmi Duplessy », tandis qu'au contraire, son fils écrivait, le 29 août 1784 : « Je vous prie de vous souvenir que mon nom s'écrit : Joseph-Siffred Duplessis. » En 1743, Joseph-Siffred n'avait que dix-huit ans. Il partit bientôt pour Rome, et ne vint à Paris qu'en 1752. Ces dessus de porte offraient d'autant plus d'intérêt qu'on ne connaissait de Duplessy le Vieux qu'un seul tableau certain : le portrait du peintre de fleurs et de fruits, Blin de Fontenay, au Musée de Longchamp, à Marseille.

RUE SAINT-FLORENTIN

nos 7, 9 et 11

Pl. 36 à 40

Immeuble portant le n° 7.

Lorsqu'on se résolut, vers l'année 1757, à modifier le tracé de l'ancienne rue de l'Orangerie, aujourd'hui rue Saint-Florentin, et à la désaxer légèrement en faisant une voie droite au lieu d'une voie oblique, la ville dut acheter une partie des terrains de l'hôtel de Chiverny. L'alignement tracé suivant un plan bien déterminé [4], l'administration municipale cherchait à rétrocéder les terrains en bordure de la nouvelle rue à des acquéreurs qui se chargeraient de construire les immeubles futurs. C'est ainsi que les nos 7 et 9 actuels de la rue Saint-Florentin, qui ont une même origine, furent achetés à la ville par Louis Letellier, architecte et contrôleur des bâtiments

1. Nous adressons ici l'expression de notre gratitude au Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, qui a bien voulu nous permettre de consulter ses archives et faciliter nos recherches.

2. Cf la *Notice descriptive d'une magnifique boiserie* décorant le grand salon du 1er étage au-dessus de l'entresol .... Me Coutanceau, comm.-pris. Impr. G. Petit, 1918.

3. Belleudy, J. S. Duplessis, peintre du roi, Chartres, 1913.

4. Cf. le plan d'alignement, Archives Nationales Q1 1138-39.

du Roi en son domaine de Versailles [1]. On lit dans les titres de propriété du n° 7 :

La maison avait été édifiée par Louis Letellier, oncle (*sic*) de Mme Gravier, sur l'un des terrains à lui vendus par la ville de Paris, suivant contrat passé devant Me Marchand, notaire à Paris, le 12 juin 1761.

Il y a ici confusion de parenté. Louis Letellier n'était pas l'oncle, mais le grand-père de Mme Gravier, fille de Louis-Gaspard [2]. La généalogie des Letellier est assez difficile à établir; on y parvient pourtant, en comparant et dépouillant les différents actes notariés. Or, dans l'inventaire dressé les 26 août 1785 et 31 juillet 1786, après la mort de Louis Letellier [3], on voit désignés comme *construits* les immeubles de la rue Saint-Florentin, et intervenir la dame Catherine Caqué, veuve de Louis Le Tellier, en même temps que ses deux fils Pierre-Louis et Louis-Gaspard, « légataires universels chacun pour un quart [4] ».

Louis Letellier était mort le 29 mars 1785. Bellier de la Chavignerie,dans son *Dictionnaire des Artistes de l'école française*, a publié son acte de décès, d'après les registres de la paroisse Saint-Laurent, acte qui précise certains points généalogiques, encore qu'il soit inexact sur l'un deux.

Le 30 mars 1785, M. Louis Letellier, architecte du roy et contrôleur des bâtiments de son domaine de Versailles, âgé de quatre-vingt-cinq ans environ, époux de Catherine Caqué, décédé hier, rue Grénétat de cette paroisse, a été inhumé en cette église après les vêpres chantées, en présence de Pierre-Louis Letellier, architecte; Louis-Gaspard Letellier, écuyer, premier valet de garde robbe du roy, ses fils; Joseph-Antoine de Froidefond du Chatenet, maître des requêtes, son gendre ; et François-Joseph Belleguel Ducatel, co-exécuteur testamentaire.

Une seule observation : Joseph-Antoine Froidefond du Chatenet était gendre de Catherine Letellier, fille de Louis Letellier, épouse de Jean-Louis-Pierre Caqué, et non de Catherine Caqué, veuve de Louis Letellier, qui font deux personnes distinctes. L'inventaire dressé en 1785, après la mort de Louis Letellier, et déjà cité, ne laisse aucun doute à cet égard. On y voit intervenir

Dame Catherine Le Tellier, veuve du sr Jean-Louis-Pierre Caqué, architecte à Paris, et dlle Jacqueline-Esther Le Tellier, fille majeure, aussi légataire universel du dit défunt sieur Le Tellier, leur père.

Mre Joseph-Antoine Froidefond du Chatenet, chevalier, conseiller du roy en son conseil, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, et dame Catherine-Esther Caqué, son épouse, celle-ci majeure et première appelée à recueillir la substitution de la de dame veuve Caqué, sa mère.

S'il fallait en croire Lefeuve, les Letellier auraient chargé l'architecte Gabriel du soin d'édifier les immeubles portant aujourd'hui les nos 7 et 9. Mais il convient d'observer que les Letellier édifieront eux-mêmes sur d'autres terrains achetés rue Royale, le n° 11 de cette dernière rue, où l'on retrouve une décoration intérieure de même style [5]. Les Letellier n'avaient donc besoin du secours de personne. Il est possible, au surplus, qu'en raison des servitudes de la place Louis XV, toute voisine, Gabriel ait eu à dire son mot, ou, tout au moins, à approuver les plans qui lui auraient été soumis.

Louis-Gaspard Letellier devint propriétaire de l'immeuble portant alors le n° 6 (aujourd'hui 7) « sous charge de substitution [6], au moyen de l'abandon qui lui en a été fait par le partage des biens de la succession de S. Louis Le Tellier... passé devant Me Beleugey le 23 mai 1787 ». Il mourut le 10 août 1792, sans doute parmi les victimes de cette sanglante journée, comme l'explique, d'ailleurs, sa fonction de « premier valet de garde robbe du roy ». Il ne peut s'agir, en tout cas, que d'une mort tragique, l'acte de décès, conservé aux archives de la Seine, ayant été dressé par jugement :

Extrait du registre des actes de sépulture de la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois pour l'années 1792. Le dix août an d. an, est décédé Louis-Gaspard Letellier, mari de Marie-Catherine-Françoise Yvonnet, suivant un jugement du premier arrondissement du 30 janvier 1793, l'an deuxième de la République, par lequel la d. Marie-Catherine-Françoise Yvonnet, veuve Letellier, a été autorisée à faire faire mention sur ce registre ; le d. jugement enregistré à Paris le 31 janvier mois et an susdits, signifié par Imbert huissier.

La Révolution allait apporter un certain trouble dans la jouissance de cette propriété, que l'on trouve désignée, alors, sous le n° 6-678. La maison était en 1786, au moment de l'inventaire et de l'état de réparation dressé par l'architecte-expert, occupée par le prince Galitzine [1]. Elle fut louée ensuite en totalité par Louis-Gaspard Letellier, suivant actes passés par le notaire Thion de la Chaume, le 20 novembre 1788, au conseiller Antoine-Omer Talon [2], à dater du 1er avril 1789, moyennant un loyer annuel de 12.000 livres : 8000 pour la maison et 4000 pour le mobilier. Talon émigra, et l'immeuble fut administré comme bien national. Le 19 nivôse an 3, paraissait sur les murs l'affiche suivante [3].

Agence nationale de l'enregistrement et des domaines
Du 19 nivôse l'an 3e de la République une et indivisible.

Biens nationaux à louer, de la nature de ceux mentionnés à l'art. III de la loi du 25 décembre 1790 (vieux style).

. . . . . .

Maison sise rue Florentin, n° 678 ou 6, section des Tuileries, appartenant aux mineurs Le Tellier et louée à l'émigré Talon pour neuf années consécutives qui expireront le 12 germinal an 6e de la République, moyennant 12 000 livres par an (restant de bail : trois années).

Pour entrée en jouissance le 12 germinal prochain.

Une deuxième affiche fut apposée le 27 nivôse; une troisième, le 29 ventôse. Un certain Carlet se présenta et se rendit adjudicataire du bail de « l'émigré Talon » pour la partie restant à courir; mais il passa, le 19 germinal, déclaration au profit du citoyen Simoneau le Roy, épicier, qui se proposait d'établir dans l'immeuble un dépôt d'eau-de-vie, d'huile et de matières inflammables.

Au nom des mineurs Letellier, leur tuteur Jean-Baptiste Jullien protesta et demanda la résiliation du bail, arguant de ce « qu'un pareil établissement peut être aussi dangereux pour le voisinage que pour la maison qui peut être dégradée ou incendiée », et du fait que l'adjudicataire n'avait pas, d'autre part, payé les six mois d'avance de son loyer.

Le dossier des Archives de la Seine contient toute une série de pièces de l'an 3 : arrêtés, ordre d'expertises, envisageant, outre la résiliation, de mettre les réparations locatives « à la charge de la République ». Le rapport d'expert précise que l'entresol, le premier et le second étages sont composés de trois grandes pièces sur la rue et de trois pièces sur la cour; plusieurs chambres de domestiques au troisième, et au-dessus, chambres et garde-meubles. Dans le bâtiment sur cour, l'entresol et le premier étage étaient composés de sept pièces environ, dont cinq à cheminée, avec six autres en retour; le deuxième étage comprenait sept pièces; les écuries pouvaient contenir de 12 à 14 chevaux. L'état constate un certain nombre de carreaux « cassés par l'explosion de la poudre de Grenelle » (*sic* [4]). La résiliation du bail fut consentie par arrêté du bureau des domaines le 19 prairial an 3.

Le n° 7 de la rue Saint-Florentin — c'était alors, on s'en souvient, le n° 6 — eut vers cette époque, un locataire moins dangereux que

1. Louis Letellier fut également propriétaire de l'hôtel dit de Hollande, 47, rue Vieille du Temple. (Cf. la notice de M. H. Soulange-Bodin, dans la XVe série, des *Vieux Hôtels de Paris*, quartier Sainte-Avoye.)

2. Cf. plus loin, page 21.

3. Archives de la famille de Las-Cases pour le n° 9.

4. Testament reçu par Me Rouen le 17 février 1784. Mme Gravier était donc la nièce de Pierre-Louis et nom de Louis.

5. Cf. *Les vieux hôtels de Paris*, 6e série, notice par J. Vacquier. Ajoutons que les Letellier possédaient plusieurs maisons rue Royale, comme l'atteste l'inventaire de 1785 : notamment au n° 26 (de l'époque), au n° 18 occupé alors par le marquis de Gouvernet, et au n° 19 occupé par M. Randon de la Tour.

6. Mention portée au bail consenti par Louis-Gaspard à Talon, le 20 novembre 1788 cf. plus loin (etude de Me Poisson successeur de Thion de la Chaume).

1. Archives de la famille de Las-Cases, propriétaire du n° 9.

2. Antoine-Omer Talon appartenait à la branche cadette d'une famille de magistrats, dont le plus célèbre fut Omer Talon, deuxième du nom, mort en 1652, et que la droiture de ses jugements avait fait regarder comme l'oracle du barreau. Antoine-Omer, qui habitait, à la signature du bail, son hôtel de la rue de Thorigny, hérita d'une maison rue Chanoinesse (Lefeuve IV, 591), mais perdit sa part héréditaire à la suite de son émigration. De retour en France, il fut emprisonné pendant trois ans aux îles Sainte-Marguerite, sous prétexte d'intrigues royalistes, et, la raison quelque peu ébranlée par cette détention, mourut à Gretz (S.-et-M.) en 1811. Il eut une fille, Zoé-Victoire, née le 25 août 1785, qui devint Comtesse du Cayla et l'amie de Louis XVIII

3. Archives de la Seine. Domaines 792.

4. Il s'agit de l'explosion de la poudrière de Grenelle le 21 août 1794.

l'épicier Simoneau. Ce fut Jacques Deschamps, le père d'Emile et d'Antoni. Jacques Deschamps se trouvait au n° 6 de la rue Saint-Florentin, dès l'année 1799. Il y mourut, après le changement de numérotation, le six mai 1826, ainsi que le précise son acte de décès :

Dix huit mai mil huit cent vingt six à dix heures du matin. Actes de décès de S. Jacques Deschamps né à Bergerac (Dordogne), âgé de quatre-vingt-cinq ans, ancien administrateur des domaines, veuf de dame Marie de Maussabré, décédé avant-hier, à six heures du soir, rue St-Florentin n° 7. Constaté par M. Claude-Antoine Thory, adjoint au maire du premier arrondissement de Paris, sur la déclaration des sieurs Alexandre Soumet, membre de l'Académie Française, âgé de trente-huit ans, demeurant grande rue Verte n° 30, Alexandre Guiraud, propriétaire, âgé de trente-sept ans, demeurant rue Mondovi n° 5, lesquels ont signé avec nous après lecture faite [1].

Le salon de Jacques Deschamps, auquel M. Henri Girard a consacré des pages très vivantes [2], réunissait « toute une cour de jeunes poëtes ». D'humeur railleuse, d'un esprit vif, le maître de maison aimait la société de Parseval-Grandmaison, de Baour-Lormian et de Brifaut. Ce Salon, Emile Deschamps l'évoqua dans une chronique [3], et Adolphe de Saint-Valry en faisait le titre d'une poésie :

Car votre père, Émile, eut le rare bonheur
De voir un siècle mûr et le nôtre en sa fleur

Le 23 février 1810, un partage sous seing privé attribuait à Louise-Adélaïde Letellier, épouse de René Gravier, la maison du n° 7, « provenant de la succession de Louis-Gaspard Letellier, son père [4] ». Pierre-René Gravier mourut le 2 mars 1818. Sa femme le suivit deux ans après, le 21 mars 1820, mais ayant, avant sa mort, le 21 février, vendu l'hôtel à Louis-Joseph-Bruno Delanoue, ancien marchand de bois, et Marie-Thérèse Depille, sa femme.

On a écrit, mais à tort, que la maison avait appartenu au duc de Morny. La vérité est tout autre. Lorsque le fils de la reine Hortense et de Charles de Flahaut, vint en 1829 habiter, avec sa grand' mère, Mme de Souza, le n° 7 de la rue Saint-Florentin, une amie de celle-ci, Mme Devaines, venait précisément d'y décéder [5]. Mme de Souza avait dû se résigner « à quitter pleine de regret son hôtel de la rue de la Ville-L'Évêque pour des raisons de famille et d'argent » — Sans Auguste (qui n'était pas encore *le duc* de Morny, car il avait quinze ans), je me retirerais à la campagne, disait-elle. — Mme de Souza arriva donc rue Saint-Florentin comme locataire. Avait elle été attirée par le décès de Mme Devaines, ou mieux encore par le voisinage de cet hôtel Talleyrand, situé au n° 2, et le souvenir des amours qui l'avaient unie au futur prince de Bénévent, alors qu'elle était Mme de Flahaut [6] ?

En 1832, l'immeuble passa aux héritiers Delanoue : Louis-Étienne et Marie-Joséphine, femme Thierry. Louis-Étienne Delanoue étant décédé le 14 février 1851, Marie-Joséphine devint seule propriétaire. A sa mort, survenue le 14 février 1855, la maison passa aux enfants Thierry-Delanoue. La succession fut liquidée le 3 mars 1856, et la maison échue à Marie-Elisa-Jeanne, femme d'Henri Estienne. Depuis cette époque, elle n'est plus sortie des mains de la famille de M. Estienne, le propriétaire actuel [7]. Celui-ci conserve chez lui deux grands tableaux attribués à Joseph-Ignace-François Parrocel : amours voltigeant autour de grands vases, qui se trouvaient dans le salon de la rue Saint-Florentin, et auraient été exécutés vers 1763.

L'hôtel est loué aujourd'hui au couturier Jean Patou. Dans le grand salon, précédemment occupé par M. Droz, avec ses dessus de porte en ronde-bosse aux sujets mythologiques, comme dans la pièce qui suit, aux médaillons en grisailles, ou dans le salon d'essayage aux dessus de portes en stuc [1], les élégantes du XXe siècle aux cheveux courts, à la silhouette fine, ont remplacé les perruques poudrées et les robes à paniers des premiers locataires.

Immeuble portant le n° 9.

L'immeuble qui porte aujourd'hui le n° 9 de la rue Saint-Florentin possède la même origine que le n° 7, c'est-à-dire l'achat de terrain par Louis Letellier et la construction, à la suite de l'alignement de la rue de l'Orangerie et de la vente par la ville des anciens jardins de l'hôtel de Chiverny. Mais, à la suite du partage qui suivit la mort de Pierre-Louis-Letellier [2], le n° 9 actuel qu'il avait reçu de son père, venait échoir à sa sœur Jacqueline-Esther Letellier, qui décéda en brumaire an XII, laissant pour héritiers :

Pour une moitié, Catherine Letellier, veuve de Jean-Louis Pierre Caqué, sa sœur ;

Pour l'autre moitié, ensemble :

Louise-Adélaïde Letellier, fille de Louis Gaspard, femme de René Gravier, qui deviendra propriétaire du n° 7 ;

Catherine-Louise-Charlotte Letellier, femme de Louis-Benoît Fouques Duparc ;

Louis-Alphonse Letellier, élève de Girodet, et qui sera, plus tard, membre de la Commission des Beaux-Arts de la ville de Paris [3].

A la suite d'un acte de partage, le 3 août 1816, la veuve Caqué demeura seule propriétaire. Elle avait eu une fille, Catherine-Esther Caqué, qui épousa Joseph-Antoine Froidefond du Châtenet, et mourut, avant sa mère, le 11 juillet 1824.

Après la mort de la veuve Caqué, postérieure à l'année 1829, Catherine Letellier figurant encore sur un acte de cette époque, l'immeuble revint à Louis-Xavier Froidefond du Châtenet et Antoine-Xavier Froidefond de Bellisle.

Ce Froidefond de Bellisle, auditeur, puis maître des requêtes au Conseil d'Etat, fut témoin au mariage de la fille aînée de Sophie Gay avec Joseph de Canclaux, puis à celui d'Elisa avec le comte O'Donnel. Il était, d'ailleurs, un familier de la maison Gay, rue des Mathurins, ce qui ne l'empêchera pas d'avoir avec Sophie un interminable procès que celle-ci finira par gagner [4].

Le 25 juin 1836, Emmanuel de Las-Cases, qui, avait autrefois accompagné son père à Sainte-Hélène, se rend adjudicataire de l'immeuble. Emmanuel de Las-Cases décéda le 8 juillet 1854, laissant pour héritier Jean-Marie-Barthélemy de Las-Cases, à qui la maison appartenait toujours, au moment de sa mort survenue le 9 novembre 1923. L'immeuble est resté indivis entre ses cinq enfants [5].

Mais l'hôtel du n° 9 de la rue Saint-Florentin eut également un locataire illustre, le maréchal de Ségur, qui non seulement y logeait en 1768, mais y eut ses bureaux de la Guerre de 1781 à 1787 inclusivement. On peut l'affirmer sans crainte car les archives de la famille de Las-Cases conservent le bail du marquis, ou plutôt un état de lieux fait à l'époque où le marquis de Ségur n'était pas encore ministre. Ce précieux document débute ainsi :

État d'un hôtel sis à Paris rue de l'Orangerie loué par bail passé devant Me (*en blanc*) à Mr le Mis de Ségur, lieutenant-général des armées du Roy et appartenant à M. Le Tellier, entrepreneur des bâtiments du Roy. Arrêté double entre M. de Ségur et M. Le Tellier, le 14 juin 1768.

1. Archives de la Seine, extrait du registre des actes de décès de l'an 1826. Premier arrondissement

2. Henri Girard, *Emile Deschamps*, 2 vol. in-8, Paris, 1921, t. I, pp. 23 à 25. Cf. aussi p. 14 la lettre adressée le 27 frimaire an 6 « au citoyen Deschamps administrateur de la régie d'enregistrement, rue Saint Florentin n° 6 ».

3. Emile Deschamps, au début de son mariage, continua lui-même d'habiter chez son père, rue Saint Florentin, avec sa jeune femme dont la grâce et l'intelligence avaient été immédiatement appréciées

4. Archives de l'enregistrement.

5. Le 25 juin 1829, présentation du corps de Anne Elisabeth Racine, épouse de M. Jean Devaines (Reg. de la paroisse de la Madeleine).

6. Elle avait épousé M. de Souza, le 17 octobre 1802. Cf. André de Maricourt, *Mme de Souza et sa famille*, Paris, 1914, in 8.

7 Nous remercions tout particulièrement M. Estienne de la bonne grâce charmante avec laquelle il a bien voulu nous accueillir.

1. Grand vase cantonné de sphynx, dont on retrouve des motifs analogues à l'hôtel de Hollande (cf. *Vieux Hôtels de Paris*, XVIe siècle, planche 14 et ci-dessus note 1, p. 20).

2. Pierre-Louis, on l'a vu dans l'acte de décès de son père, était fils de Louis et frère de Louis Gaspard.

3. Louis Alphonse décéda le 14 mars 1830 au n° 13 de la rue Royale.

4. Cf. Henri Malo, *Une muse et sa mère*, pp. 102 et 112, et *La gloire du Vicomte de Launay*, pp. 191 et 207, 2 vol., Émile Paul.

5. Nous adressons tous nos remerciements à M. du Closel, gendre du marquis de Las-Cases, qui a bien voulu nous permettre de consulter les archives de sa famille.

L'état de lieux donne une description sommaire, où sont mentionnées des boiseries et des cheminées aujourd'hui disparues. Il signale dans une chambre, au bâtiment en retour, du fond de la cour, deuxième étage :

Au-dessus de la cheminée... une glace dans son parquet... La bordure de la glace ornée de moulures et de sculptures. Au-dessus est un bas-relief avec la bordure, aussi ornée de moulures et de sculptures.

Il décrit ensuite le bâtiment en aile, le bâtiment sur la rue, montrant que le marquis de Ségur avait loué l'hôtel dans son ensemble. Le bail fut renouvelé, cinq ans plus tard. On lit, au bas du document, de la main du marquis de Ségur :

M'obligeant de plus, moi, marquis de Ségur, de rendre à la fin du nouveau bail qui a été passé chez maître Cordier, l'écurie double, telle que me l'a cédée M. Le Tellier. Paris, ce 11 may 1773.

L'inventaire dressé le 26 août 1785 et les mois suivants donne une description plus détaillée pour la période où le maréchal avait installé à cette adresse les bureaux de son ministère :

Premier hôtel rue S^t^-Florentin, numéro 5
occupé par le maréchal de Ségur.

Cet hôtel consiste en un corps de bâtiment sur la d. rue S^t^-Florentin, double de profondeur, de cinq croisées de face sur la d. rue et de quatre sur la cour; au derrière, élevé d'un rez-de-chaussée, d'un étage d'entresol et de deux grands étages quarrés, d'un troisième étage en mansarde et pointe de grenier au-dessus [1].

Bâtiment sur rue. Passage de la porte cochère, plafonné, avec corniche au pourtour.

Premier étage, composé d'une première antichambre, d'une seconde antichambre servant de salle à manger, avec bûcher à côté, d'un salon, d'une chambre à coucher, d'un cabinet de toilette, d'un boudoir, d'un corridor, d'une garde-robbe et d'un cabinet de lieux à l'anglaise.

Deuxième étage, composé d'une première antichambre, d'une deuxième antichambre avec bûcher à côté, d'une chambre à coucher, d'un grand cabinet, d un cabinet de toilette, d'un boudoir, d'un corridor, d'une garde-robbe et d'un cabinet de lieux à l'anglaise.

On sait que Philippe-Henri, marquis de Ségur [2] avait eu, fort jeune, un bras fracassé à la bataille de Lawfeldt et que, voulant commander une dernière charge, il ne se fit amputer qu'après la victoire. Il était fils d'une bâtarde du Régent, Marie-Angélique de Froissy, mariée à Henri-François, comte de Ségur. Il était dur pour les officiers et pour lui-même, mais plein de sollicitude pour le soldat, dont il adoucit les châtiments corporels. On lui reproche d'avoir exigé des officiers des lettres de noblesse pour entrer dans l'armée : il aurait, au contraire, combattu et signé malgré lui semblable ordonnance.

Le 23 décembre 1780, sur la proposition de Necker, il remplaça le comte de Montbarrey au ministère de la Guerre et, en 1783, créait un corps permanent d'officiers d'état-major. Maréchal de France cette même année, il résigna son portefeuille le 29 août 1787. Il avait épousé une créole de Saint-Domingue, Louise-Anne-Madeleine de Vernon, morte en 1778, fut emprisonné sous la Terreur, mais reçut de Bonaparte, en 1800, une pension de 4.000 francs. C'était la récompense d'une vie passée au service du pays et le paiement de nombreuses blessures.

Telle est la mâle et énergique figure qu'il est possible d'évoquer entre ces murs. Les bureaux de la Guerre ont fait place aux salons d'un grand couturier, prolongement de l'installation voisine..... La guerre en dentelles!

Immeuble portant le n° 11.

Si le n° 11 de la rue Saint-Florentin passe pour avoir été construit sur les dépendances de l'hôtel de Chiverny, il se sépare des deux numéros précédents quant aux origines, encore que l'alignement de 1757 ait été, selon toute vraisemblance, cause directe ou indirecte de la disparition du premier hôtel. Lefeuve attribue ce dernier à Louis de Clermont, comte de Chiverny. Né en 1645, bailli de Dôle, envoyé extraordinaire à la cour de Vienne, gouverneur du duc de Chartres en 1716, il avait épousé Marie-Johanne, fille du marquis de Sommeri, et mourut le 6 mai 1722 sans postérité. Le titre de comte de Chiverny — on écrivait aussi Cheverny — lui venait de sa mère, Cécile-Élisabeth Hurault, comtesse de Chiverny, qui porta cette terre du Blaisois dans la maison de Clermont lors de son mariage, le 8 février 1645, avec François-de-Paule de Clermont, marquis de Montglat. Elle était le septième enfant de Henri Hurault, comte de Chiverny, bailli de Blois, gouverneur des ville de Chartres et pays Chartrain [1].

La maison actuelle fut édifiée pour un conseiller du roi, Jean-Baptiste Bersin, qui avait l'intention d'en faire son habitation, mais en fut empêché par la mort. Dans l'inventaire après décès, dressé par M^e^ Momet, les 26 octobre 1772 et jours suivants, conservé en l'étude Lefèvre, on lit :

Du dit jour du sept du d. mois de novembre 1772... trois heures de relevée... se sont transportés à la d. maison rue Saint-Florentin, où, étant arrivés, il a été procédé par continuation à l'inventaire et description de tous les biens... qui vont se trouver dans la d. maison rue Saint-Florentin, et que le d. feu s^r^ Bersin avoit dessein d'occuper.

Jean-Baptiste Bersin, grand audiencier de France, s'était rendu adjudicataire du terrain nécessaire à la construction de cet hôtel, le 3 juin 1767. Il s'était rendu également acquéreur du terrain voisin, mais au moment de sa mort, la seconde maison n'était pas encore construite. Le fait est mentionné dans l'acte de donation fait à sa fille par Louise-Angélique Naudin [2], veuve de Jean-Baptiste Bersin. L'acte fut passé devant Momet le 15 mars 1785 et donne, en cette dernière année, le nom du locataire, qui permet d'identifier la maison dont il s'agit :

Premièrement, la moitié d'une maison sise en cette ville, susd. rue Saint-Florentin, actuellement occupée par M. le M^is^ Delavalette, lieutenant-colonel d'infanterie, suivant le bail qui lui en a été fait par devant Momet... le 30 novembre 1782, moyennant cinq mille livres de loyer..., laquelle maison consiste en une porte cochère sur la d. rue Saint-Florentin, vestibule, entresol, premier et second, appartement double, caves, greniers, remise et écuries, avec logemens de domestiques et autres appartenances et dépendances de cette maison, que la d. d^e^ V^ve^ Bersin, et le feu s^r^ son mary ont fait construire sur partie d'un terrein dont ils s'étoient conjointement rendu adjudicataires au Parlement, sur la licitation qui en avait été portée par arrêt du 3 juin 1767, sous le nom de M. Dutacq, procureur de la Cour...

Secondement, la moitié, et tout ce qui lui appartient dans une autre maison sise aussi en cette ville, susd. rue Saint-Florentin, que la d^e^ V^e^ Bersin occupe avec Madame sa fille [3], et qui consiste aussi en une porte cochère sur la d. rue Saint-Florentin, premier et second appartement, cave, greniers, loge du portier, cour, écuries, remises et terrasse, et autres appartenances et dépendances de cette maison que la d. d^e^ V^ve^ Bersin a fait construire depuis le décès de s. son mary sur l'autre partie du terrein dont ils s'étoient rendu adjudicataires en la Cour, par l'adjudication cy-dessus dattée.

En qualité de seule héritière de son père Jean-Baptiste Bersin, et comme suite à la donation entre vifs faite par sa mère Louise-Angélique Naudin, Claude-Louise-Angélique Bersin recueillit l'hôtel de la rue Saint-Florentin, n° 11 actuel.

Claude-Louise-Angélique Bersin avait épousé, le 13 mars 1747, Anne-Emmanuel-François-Georges Crussol d'Uzès d'Amboise, appelé marquis de Crussol d'Amboise, lieutenant-général des armées du roi, dont elle se sépara de corps et de biens. Son mari n'avait d'ailleurs été attiré que par sa dot et ses espérances. Ce ne furent certes pas les traits massifs et la taille de six pieds de cette femme, pourtant intelligente, qui l'avait séduit. Accusée de trahison à

1. L'immeuble a été surélevé d'un étage par le M^is^ de Las-Cases.

2. 1724-1801, cf. *Mémoires* du Comte Dufort de Cheverny, Plon, 1886, et *le Maréchal de Ségur* par le C^te^ de Ségur, Plon, 1895.

1. Cf. Dict. de la Chesnaye Desbois, t. V et X, et les *Mémoires* du comte Dufort de Cheverny, *op. cit.*, t. 2, pp. 437 et 438 (pièces justificatives).

2. Nous disons bien NAUDIN, et non pas RONDIN, comme l'écrit par erreur le dict. de La Chesnaye-Desbois, et, d'après lui, le correspondant de l'*Intermédiaire* LI. 697. Les actes des 26 octobre 1772 et 15 mars 1785 sont établis au nom de Louise-Angélique Naudin, et signés, à diverses reprises, et très lisiblement, de ce nom.

3. Celle-ci vivait séparée de son mari, qui résidait à Paris, rue de Sèvres, cf. plus loin.

cause de ses relations avec le président d'Aligre, qui avait émigré, peut-être aussi pour avoir donné asile au curé non assermenté de Châtou, mais encore plus pour avoir enfoui dans une cachette de son hôtel, rue Saint-Florentin, 90.000 livres en pièces d'or et d'argent, des médailles et de la vaisselle précieuse, la marquise de Crussol, qui menait une vie opulente aussi bien à Paris qu'à son château de Bondy [1], fut arrêtée en cette dernière demeure et ramenée rue Saint-Florentin où elle fut gardée à vue, prisonnière dans son propre hôtel. Le 21 floréal an 2, elle était condamnée par le tribunal révolutionnaire et exécutée le jour même, aux côtés de Madame Élisabeth. Le marquis de Crussol la suivit sur l'échafaud, le 8 thermidor, et la mort, du moins, réunit les deux époux. Un acte de notoriété, dressé par Me Poultier le 12 ventôse an 4, reconnut pour héritiers :

Dans la ligne paternelle : Marie-Geneviève-Antoinette-Charlotte Demontmignon, épouse de Bernard-François-Xavier Rocques et Anne-Michel-Jean-Baptiste-Demontmignon.

Dans la ligne maternelle : Marie-Louise-Nicole Dufresne, veuve en premières noces de Charles-Jean-Baptiste-Augustin Bertin Deviller, et en secondes noces de Jean René Desgrigny ; Louis-Frédéric Dufresne ; Auguste-Louis-Dufresne, alors mineurs, et Madame Chardon, épouse de M. Montferrier.

Aussi, lorsque Abraham-Louis Delachaux résolut d'acquérir l'immeuble, dut il en raison des différents bénéficiaires de la succession Bersin, procéder par achats successifs :

1° le 17 prairial an 7, pour la partie revenant aux époux Rocques, moyennant la somme de 16.800 francs.

2° le 29 messidor an 7, pour la part de la veuve Desgrigny, au prix de 11.200 francs.

3° le 29 brumaire an 10, pour le quart revenant à Anne-Michel Demontmignon au prix principal de 20.464 francs 19 cm., correspondant alors à 20.720 livres tournois.

4° pour le restant, au moyen de l'adjudication prononcée à son profit le 29 nivôse an XI à l'audience des criées du tribunal civil de la Seine, au prix de 135.200 francs.

Abraham Delachaux décéda, 11, rue Saint-Florentin, le 22 brumaire an 14 (13 novembre 1805), laissant pour héritiers :

1° Anne-Martine Collin, sa veuve.

2° deux enfants mineurs : Guillaume Tell et Louise-Eugénie Delachaux, née à Paris le 14 floréal an 8.

Louise-Eugénie resta seule ayant droit, à l'établissement des comptes de tutelle le 5 mai 1821. Ces comptes accordaient en nue propriété la maison de la rue Saint-Florentin à Mlle Delachaux, l'usufruit en étant abandonné à sa mère, qui décéda, à Saubusse (Landes), le 5 septembre 1827.

Louise-Eugénie Delachaux épousa Charles Desjobert. Elle était veuve quand elle mourut également à Saubusse le 22 février 1880, « donnant et léguant à ses collatéraux des deux branches paternelle et maternelle son hôtel de la rue Saint-Florentin.

Cet hôtel sera vendu, écrit-elle dans son testament, et son produit partagé en deux portions égales entre mes cousins et cousines jusqu'au sixième degré, contrairement à la loi, qui défère ces sortes d'héritages aux cousins les plus proches, à l'exclusion de ceux les plus éloignés.

Il était dans les destinées de l'hôtel de se voir répartir entre de nombreux héritiers. On n'en compte pas moins de trente-quatre à la succession de Mme Desjobert ! Il y eut même trente-huit comparants devant le notaire Cocteau, lorsque celui-ci vendit pour leur compte, au prix de 875.000 francs, la maison de la rue Saint-Florentin, le 26 juillet 1881, à Paul-Édouard-Émile Sorbet et Marie-Claire-Léonie Leprince Duclos, sa femme.

Mr Sorbet, de son vivant notaire à Paris, mourut au 11 de la rue Saint-Florentin le 25 mai 1886. Sa veuve et ses héritiers :

Léon Chadenet et Nelly-Jeanne-Émilie Sorbet, issue d'un premier mariage ;

Marie-Théophile-François Rivière et Jeanne-Marie-Geneviève Sorbet, née du second mariage ;

procédèrent à la vente de l'hôtel qui fut adjugé le 25 mars 1890 à M. Gaillard. Le cahier des charges dressé par Me Le Villain, et conservé en l'étude de Me Constantin, décrit ainsi l'immeuble :

Un corps principal sur la rue et en retour en aile à gauche, élevé sur caves d'un rez-de-chaussée, d'un entresol, de deux étages carrés, un autre étage lambrissé et un dernier étage mansardé, sans combles.

Première cour à droite, dans laquelle est une fontaine communiquant avec une seconde cour au fond.

Au fond de cette seconde cour, est à gauche un bâtiment élevé en partie sur caves et partie sur terre-plein, d'un rez-de chaussée, un entresol, trois étages carrés et un quatrième lambrissé.

L'entrée est cantonnée d'imposantes colonnes qui donnent à l'immeuble, encore propriété de Mme veuve Gaillard, une allure d'hôtel princier. Celui-ci est occupé en partie par l'étude de Me Faÿ. Il compta longtemps parmi ses locataires l'érudit architecte Lebas, mort en ces dernières années, et qui avait formé une collection remarquable de documents sur les maisons parisiennes. Collection bien connue, conservée pieusement par son neveu, et à laquelle il convient de rendre hommage dans ces études consacrées aux vieux hôtels de Paris.

PAUL JARRY.
Membre de la Commission du Vieux-Paris.

1 Cf. H. M. Delsart : *La Dernière abbesse de Montmartre*, Paris, 1921, pp. 92 à 94.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Cliché Ed. Bourdier Helio Ch Rouget, Paris

J. Contet éditeur, Paris

Le Palais-Royal. Vue d'ensemble prise du Palais du Louvre.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Cliché Ed. Bourdier - Hélio Ch. Rouget, Paris

F. Contet, editeur, Paris

Le Palais-Royal. Façade sur la cour d'entrée.

CITY CENTER
LIBRARY

Cliché Ed. Bourdier Helio Ch. Rouget, Paris

E. Contet éditeur Paris

Le Palais-Royal. Façade sur la Cour d'Honneur.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Cliché Ed. Bourdier - Helio Ch. Rouget, Paris

F. Contet, editeur, Paris

Le Palais-Royal.

Detail de l'avant-corps de l'aile gauche (Cour d'Honneur)

J. PAUL GETTY CENTER
LIBRARY

Cliché Ed. Bourdier - Hélio Ch. Rouget, Paris

E. Contet, éditeur Paris

Le Palais-Royal. Perspective des bâtiments sur le Jardin (Galerie Beaujolais)

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Cliché Ed. Bourdier - Hello Ch. Rouget, Paris

F. Contet, éditeur, Paris

Le Palais-Royal. Détail de la galerie Beaujolais, (Louis, architecte).

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Cliché Ed. Bourdier - Hélio Ch Rouget, Paris

F. Contet, éditeur, Paris

Le Palais-Royal. Pavillon de l'aile des Valois construit par Contant d'Ivry.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Cliché Ed. Bourdier Hélio Ch. Rouget, Paris

F. Contet, éditeur, Paris

Le Palais-Royal.

Grand escalier d'honneur construit par Contant d'Ivry.

La rampe en fer forgé aux doubles lettres royales entrelacées de palmes en bronze doré a été exécutée par CORBIN sur les dessins de Jacques CAFFIERI.

.ETTY CENTER
LIBRARY

Cliche Ed. Bourdier Hel o Ch. Rouget, Paris

F. Contet, éditeur, Paris

Le Palais-Royal.

Palier du 1er étage de l'Escalier d'Honneur. Perspectives d'architectures en grisailles par Machy.

HE GETTY CENTER
LIBRARY

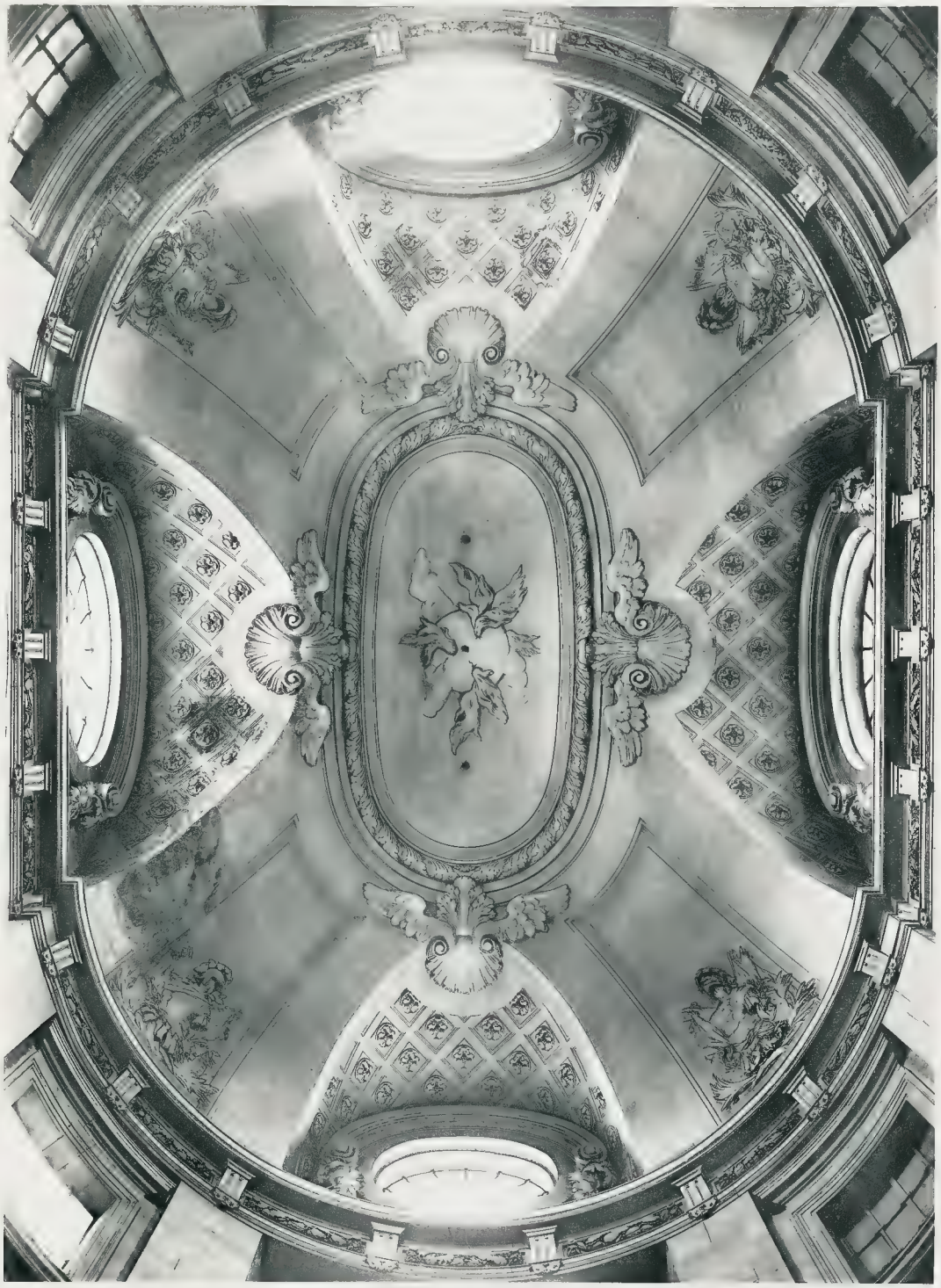

Cliché Ed. Bourdier - Hélio Ch. Rouget, Paris

F. Contet éditeur, Paris

Le Palais-Royal. Intérieur de la coupole du grand escalier d'honneur.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Cliché Ed. Bourdier Héliog. Ch. Rouget, Paris

E. Contet, éditeur, Paris

Le Palais-Royal. Salle du Tribunal des Conflits (Conseil d'Etat)

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Cliché Ed. Bourdier - Hélio Ch. Rouget, Paris

F. Contet, éditeur, Paris

Le Palais-Royal.

Anciennes boiseries existant encore dans la salle de la section des Finances (Conseil d'Etat)

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Le Quartier du Palais-Royal

Cachet Ed. Bourdier - Helio Ch. Rouget, Paris

E. Cornet, éditeur Paris

Le Palais-Royal. Cabinet du Directeur des Beaux-Arts. Vue d'ensemble.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

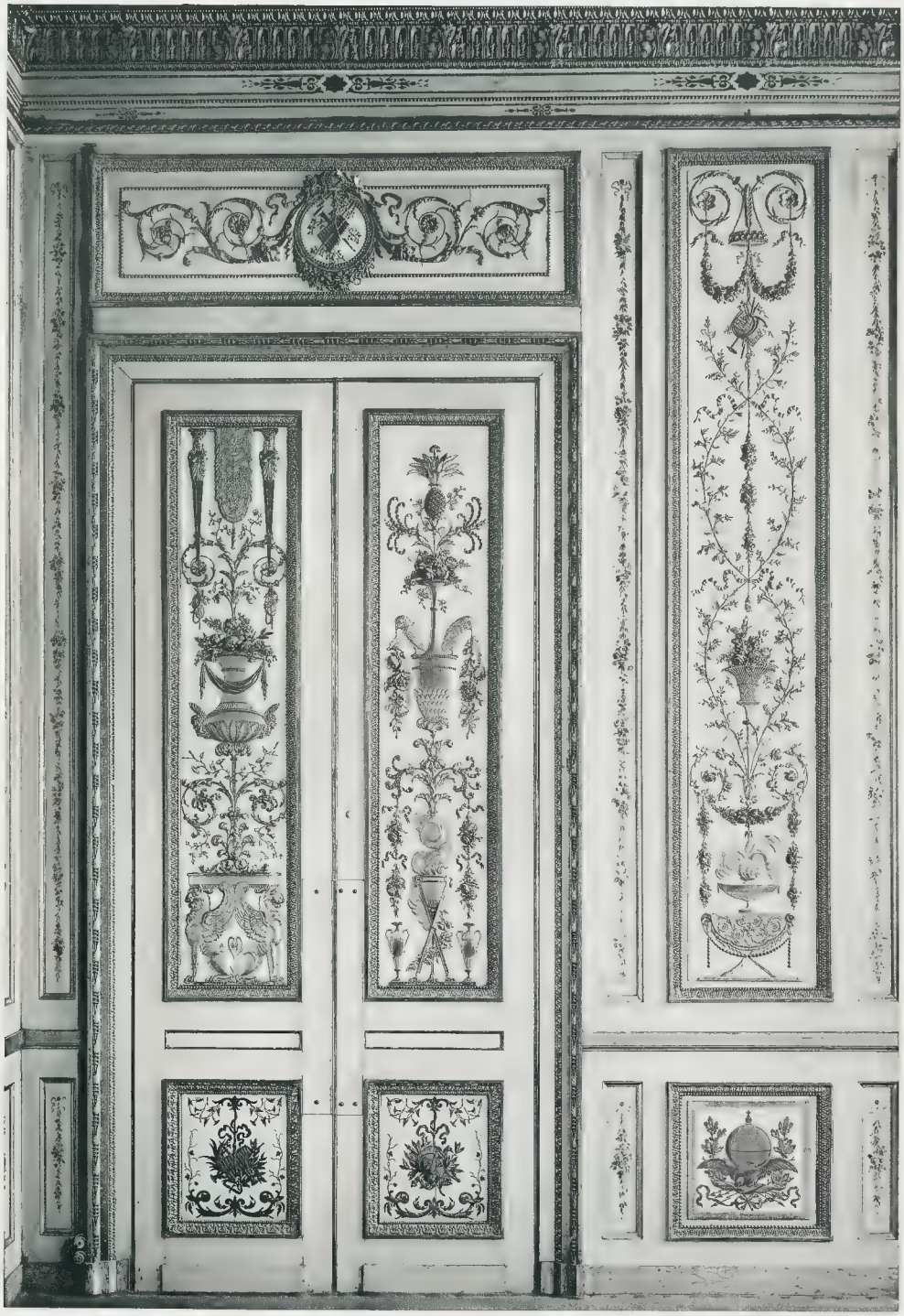

Cliché Ed. Bourdier - Helio Ch. Rouget, Paris

F. Contet éditeur, Paris

Le Palais-Royal.

Cabinet du Directeur des Beaux-Arts. Détail d'une porte et des lambris.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

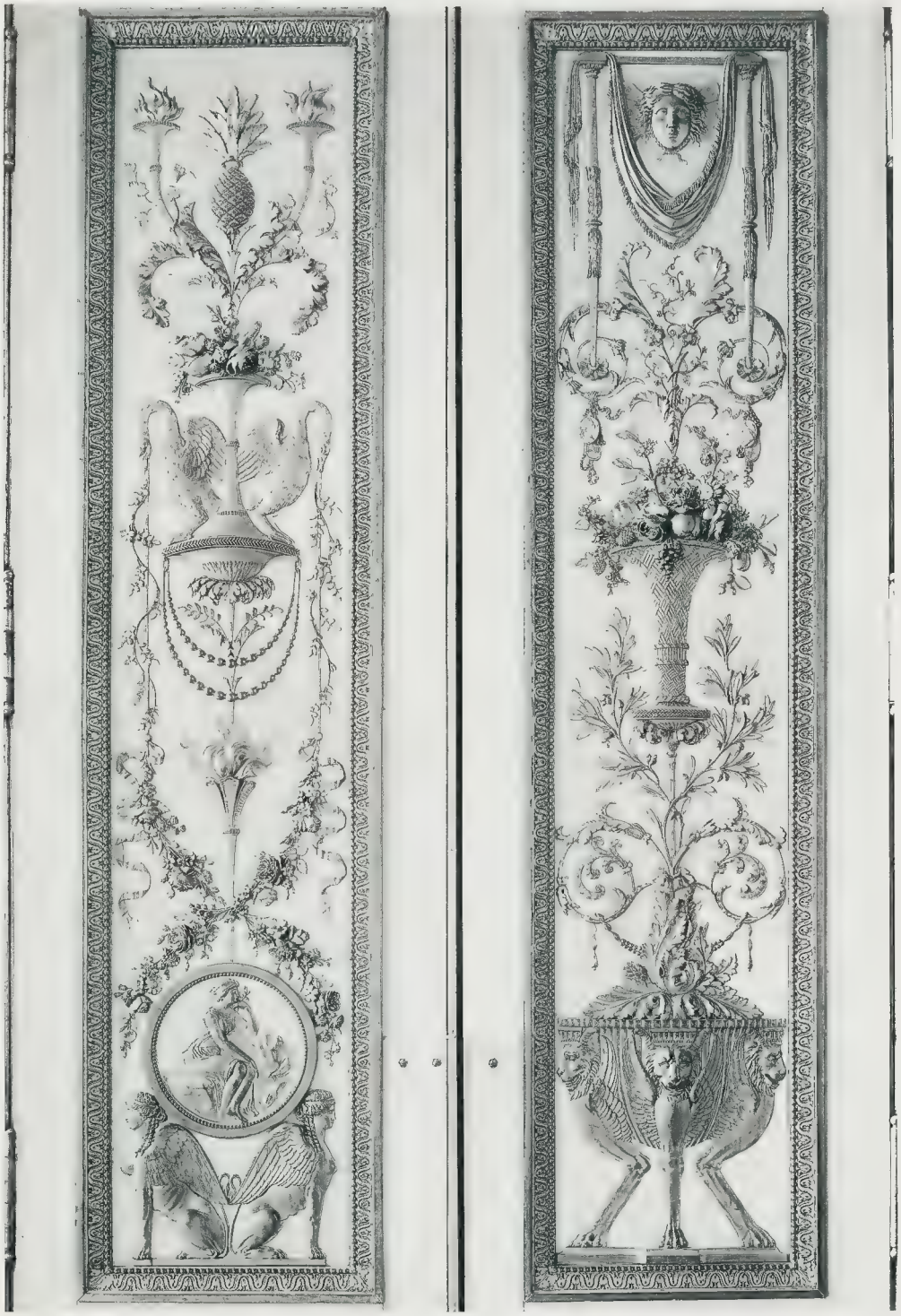

Cliche Ed. Bourdier - Helio Ch. Rouget, Paris

F. Contet editeur, Paris

Le Palais-Royal. Cabinet du Directeur des Beaux-Arts. Détail des panneaux d'une porte.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Cliché Ed. Baudier Hel. Ch. Rouget, Paris

F. Contet, éditeur, Paris

Le Palais-Royal. Cabinet du Secrétaire Général. (Direction des Beaux-Arts)

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Helio Ch. Rouget, Paris

F. Contet, éditeur, Paris

Maison, rue Thérèse, N° 21. Porte d'entrée (démolie en 1913)

the GETTY CENTER
LIBRARY

Helio Ch. Rouget Paris

F. Contet, éditeur Paris

Maison, rue Thérèse, N° 21. Détail du couronnement de la porte.

the GETTY CENTER
LIBRARY

Helio Ch. Rouget, Paris

P. Contet, editeur Paris

Hôtel de la Ferté, rue de Richelieu, N° 12. Petit salon de l'époque Louis XVI stuco et boiseries dorées

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Helio Ch. Rouget. Paris

P. Contet, editeur, Paris

Hôtel de la Ferté, rue de Richelieu, N° 12.

Dessus de portes en stuc figurant différentes scènes d'une cérémonie nuptiale.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Hel o Ch Rouge Paris

F. Contet, Éditeur, Paris

Maison de Lully

Angle des rues Ste Anne, N° 47 et des Petits-Champs, N° 45.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Hélio Ch. Rougel, Paris

P. Contet Éditeur, Paris

Maison de Lully. Détail de la façade rue Ste Anne.

GETTY CENTER
LIBRARY

Helio Ch. Rouget Paris

F. Contet Éditeur

Hôtel de Coigny, rue des Petits-Champs N° 83. Porte cochère.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Helio Ch. Rouget Paris

F. Contet, Editeur Paris

Hôtel Desvieux, rue des Capucines, N° 15. Portail d'entrée et vue d'ensemble.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

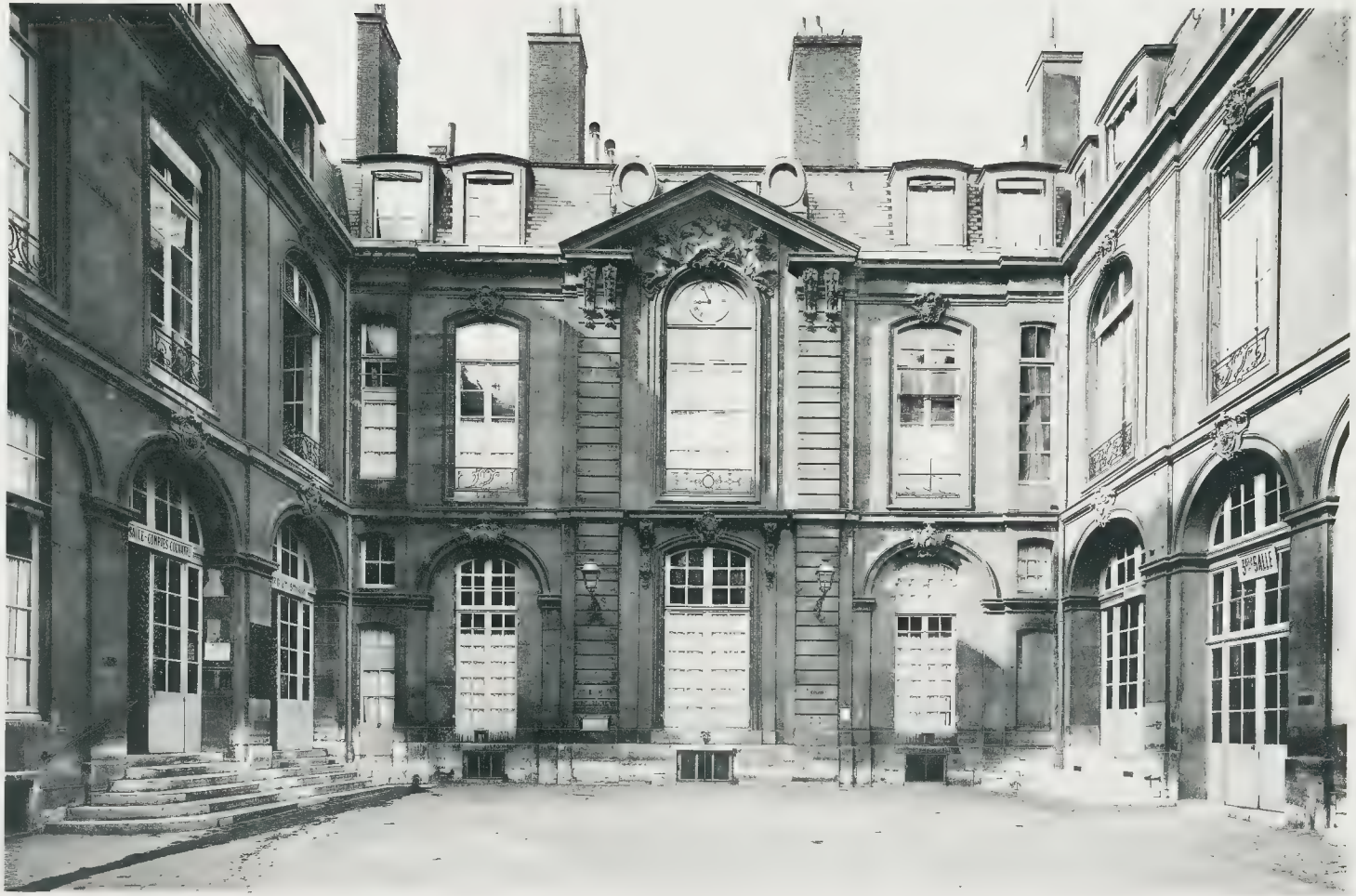

Cliché Ed. Bourdier - Helio Ch. Rouget Paris

F. Contet éditeur Paris

Hôtel Castanier, rue des Capucines, N° 19. Façade sur la Cour d'Honneur.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Cliché Ed. Bourdier - Hélio Ch. Rouget, Paris

F. Contet, éditeur, Paris

Hôtel Castanier

Avant-corps de la façade sur la Cour

GETTY RESEARCH
LIBRARY

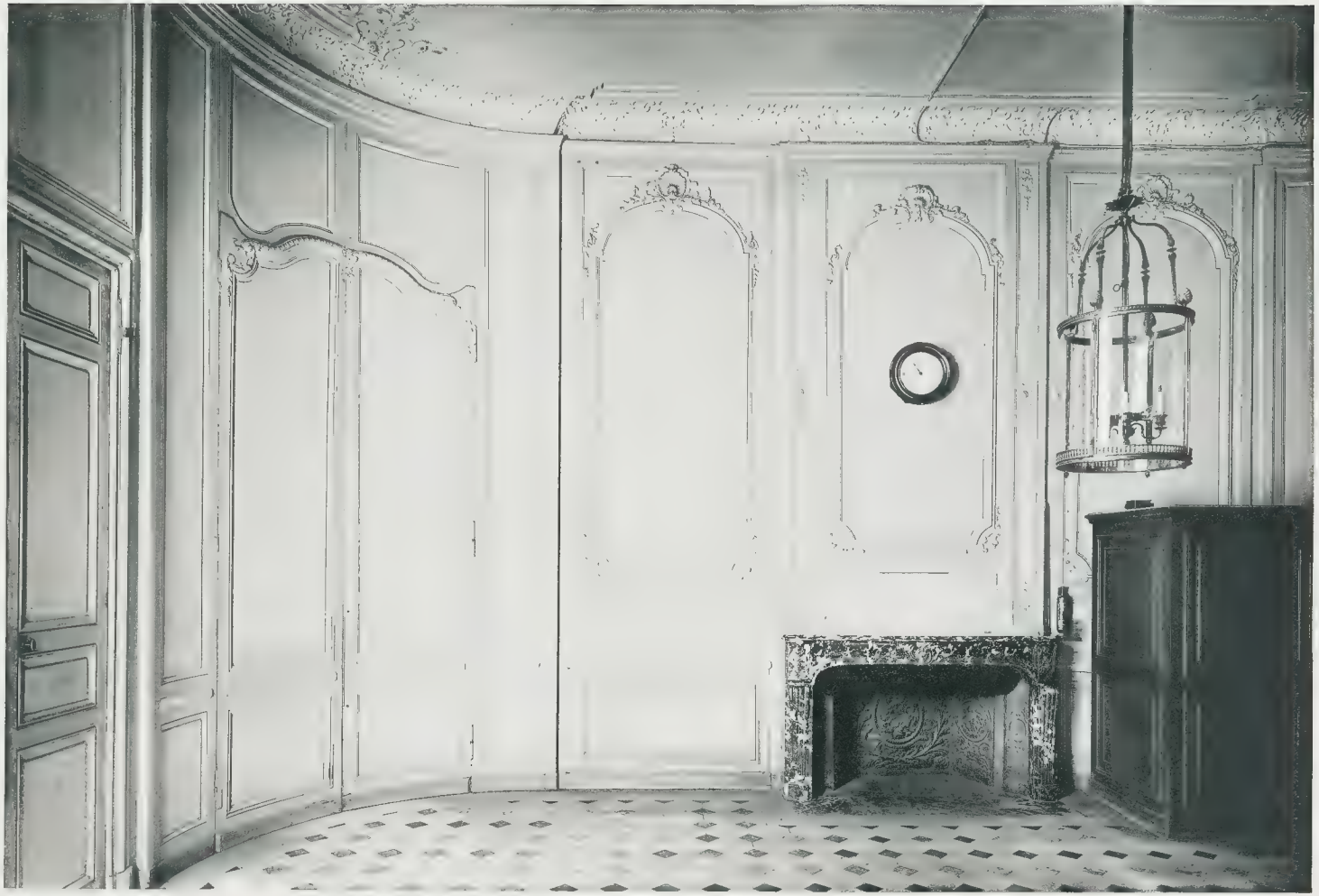

Cliché Ed. Bourdier - Helio Ch. Rouget, Paris

E. Cortet, éditeur Paris

Hôtel Castanier. Antichambre du rez-de-chaussée

Cette pièce figure sur le plan comme ayant été la salle à manger

...ITY CENTER
...RARY

1

Héliо Ch. Rouget Paris

2

E. Contet éditeur Paris

Hôtel Castanier

1. Antichambre du rez-de-chaussée. 2. Cabinet du 1er étage.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Cliché Fd Boudier - Helio Ch Rouget Paris

F. Contet, éditeur Paris

Hôtel Castanier

Plafond de Le Lorrain représentant les Graces qui enchaînent l'Amour.

La salle où se trouve cette peinture aujourd'hui, bureau d'enregistrement était l'ancienne bibliothèque que Castanier fit aménager en salon

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Cliché Ed. Bourdier. Hélio Ch. Rouget, Paris

F. Contet, éditeur, Paris

Hôtel Castanier

Cabinet du Gouverneur du Crédit Foncier.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Cliché Ed. Bourdier - Helio Ch. Rouget, Paris

F. Contet, editeur Paris

Hôtel Cordier de Launay, rue Cambon, N^os 47-49.

Grand Salon du 1^er étage.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Cliché Ed. Bourdier - Hélio Ch. Rodget, Paris

F. Contet, éditeur, Paris

Hôtel Cordier de Launay.

Grand salon du 1er étage. Vue du côté opposé à la cheminée.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

1

Cliché Ed. Bourdier - Helio Ch. Rouget, Paris

F. Contet, éditeur, Paris

2

Hôtel Cordier de Launay

Grand Salon du 1er étage. 1. Couronnement de la glace. 2. Cheminée avec bronzes ciselés. (Hauteur: 1m.17. Longueur: 1m.80)

. JETTY CENTER
LIBRARY

Cliche Ed. Bourdier - Helio Ch. Rouget, Paris

P. Contet, éditeur, Paris

Hôtel Cordier de Launay.

Grand Salon du 1er étage. Détails des panneaux des boiseries sculpté et doré.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

1

2

Hélio Ch. Rouget, Paris

F. Contet, éditeur, Paris

Hôtel Cordier de Launay

Grand Salon du 1er étage. Dessus de portes attribués à Coypel.

1. Pan et Syrinx. 2. Hercule sollicité par Vénus et Minerve

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Hr. o Ch. Rouget Paris

P. Contet éditeur, Paris

Maison, rue Saint-Florentin, N° 7. Porte d'entrée.

J. PAUL GETTY CENTER
LIBRARY

Helio Ch. Rouget, Paris

F. Contet, editeur Paris

Maison, rues Saint-Florentin, N° 7. Grand Salon du 1er étage.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

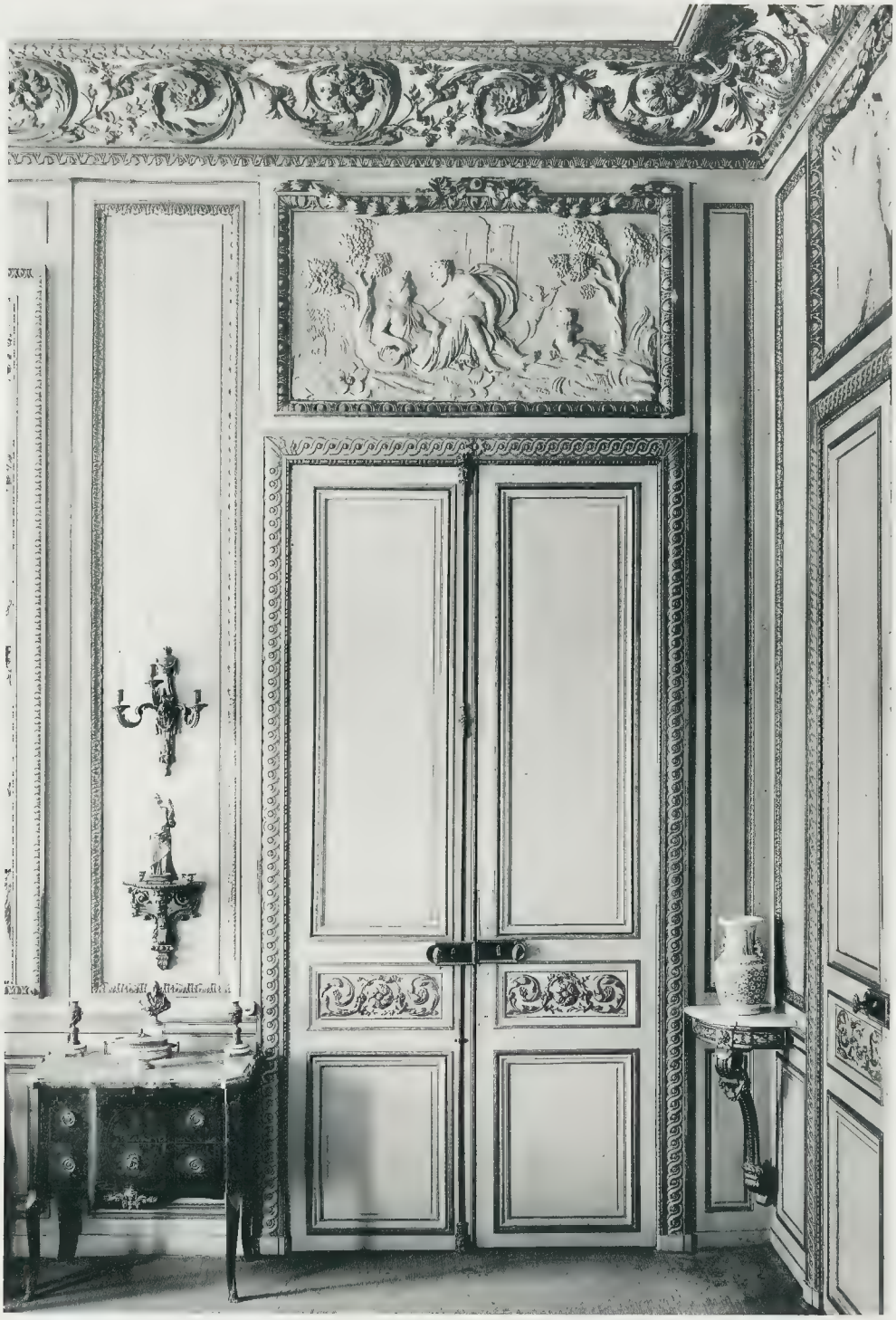

Helio Ch. Rouget, Paris

F. Contet, éditeur, Paris

Maison, rue Saint-Florentin, N° 7. Grand salon du 1er étage. Portes et lambris.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

1

Hélio Ch. Rouget, Paris

2

F. Contet, éditeur Paris

Maison, rue Saint-Florentin, N° 7

1 & 2. Dessus de portes en stuc, du grand salon du 1er étage.

THE [illegible] CENTER
LIBRARY

Hélio Ch. Rouget, Paris

F. Contet, éditeur, Paris

Maison, rue Saint-Florentin, N° 11, Porte d'entrée.

2366904-B

THE GETTY CENTER
LIBRARY